

CHARTRES VOTRE **VILLE**

#193 OCTOBRE 2019 | www.chartres.fr



DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

ATTENTION

CHANGEMENT DE PLATEFORME

Le 15 septembre,
la Ville de Chartres, Chartres
métropole, le CCAS et CIAS
ont changé de plateforme
de dématérialisation
des marchés publics.

**Entreprises qui souhaitez
proposer vos services,
inscrivez-vous
sur c-chartres-marches.fr**

- Créez votre compte
- Consultez les appels d'offres
- Paramétrez vos alertes
et recevez les notifications
de marchés qui vous
concernent afin de
ne manquer aucune
opportunité.

c-chartres-marches.fr
**La nouvelle plateforme
de dématérialisation
des marchés publics
Ville de Chartres, Chartres
métropole, CCAS, CIAS**

► **PLUS D'INFOS**
[www.chartres-metropole.fr/
lagglo/les-marches-publics/](http://www.chartres-metropole.fr/lagglo/les-marches-publics/)

Depuis le 1^{er} octobre 2018, les procédures de
marchés publics de plus de 25 000 € HT des
collectivités sont obligatoirement 100 % dématérialisées.





Lumières...

Vous allez découvrir ou redécouvrir dans votre magazine combien la Ville de Chartres a partie liée avec la lumière sous toutes ses formes, dans tous ses éclats.

Lumières de la Fête bien sûr, et celle de septembre a brillé davantage encore que les précédentes. J'ai bien aimé l'histoire de Chartres magnifiquement illustrée sur le Portail Royal: on ne peut imaginer votre ville sans sa cathédrale. Et inversement.

Lumières de l'incendie de 1836. On vous en raconte l'histoire dramatique. J'ai noté que non seulement les Chartains, mais aussi les communes voisines, ont participé au sauvetage de l'essentiel des beautés de notre patrimoine majeur... Une pour tous et tous pour Une!

Lumières et musique, celle de notre conservatoire comme celles de ChartrEstivales, celle qui éduque et celle qui enchante.

Lumières qui dansent, comme des Chartains vous y invitent pour célébrer la fin de la saison de Chartres en Lumières. Et lumières dans les yeux de nos aînés quand ils reprendront en décembre les tubes de Didier Barbelivien.

Lumières de la gare, qui a retrouvé son rayonnement intérieur en brisant son faux-plafond. La nuit, sa nouvelle passerelle s'élance en arc-en-ciel, et la place Sémard prendra bientôt les couleurs d'un jardin piétonnier.

Lumières de l'esprit, celles des créateurs quand le sous-marin du Capitaine Némó éclairait avant l'heure les profondeurs des océans, celles des mains des artisans qui forgent et qui façonnent les formes de nos goûts.

Lumières des sportifs qui embrasent le public de leurs gestes de classe, légitiment les victoires et adoucissent les défaites.

Lumières de la Libération, dont nous commémorons chaque année l'éternel retour.

Lumières de Chartres...

Jean-Pierre Gorges
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 193
SEPTEMBRE 2019**
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TEL.: 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.
chartres.fr
www.chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF
PAUL GUERMONPREZ

RÉDACTION
NICOLAS CALVEZ
FRANCK LECHEN
STÉPHANE LEFEBVRE
MÉLANIE LELION
JEAN-GUY MURIEL

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
Studio graphique,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
GROUPE MORAULT
IMPRIMERIE DE
COMPIÈGNE

TIRAGE
31 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN: 1257-5194



Fête de la lumière : un succès toujours plus populaire

14 **PÔLE ADMINISTRATIF**
AMÉNAGEMENT
DES PLATEAUX

34





SOMMAIRE

**FÊTE DE LA
LUMIÈRE**
17^E ÉDITION

50

SPORT
PRÉSENTATION
DES ÉQUIPES

78

CULTURE
LES RENDEZ-VOUS
DU CONSERVATOIRE



Vos enfants ne vont pas s'ennuyer !

Lors de chaque période de vacances, la Ville propose des activités sportives et culturelles pour les enfants et adolescents. Les maisons pour tous et le Bureau information jeunesse organisent aussi des animations.

Les vacances sportives (6-8 ans et 9-15 ans)

Après la rentrée, l'heure est déjà venue pour vos enfants de participer aux vacances sportives. La Ville de Chartres et l'association Madeleine sport détente proposent une grande diversité d'activités à la carte pour les 6-15 ans: équitation, escrime, tir à l'arc, escalade, billard...

► Inscriptions à la halle

Jean-Cochet, mercredi 16 octobre, de 17 h 45 à 19 h 45, pour les résidents chartains (un justificatif de domicile sera demandé), le jeudi 17 octobre, de 17 h 45 à 19 h 45, et les lundis 21 et 28 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30, pour les résidents de l'agglomération. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Un seul pouvoir sera autorisé par famille (fournir attestation sur l'honneur).

► Tarifs. Résidents

chartains: 4 € la séance de deux heures, 5 € la séance de trois heures. Non Chartains: 5 € la séance de deux heures, 6 € la séance de trois heures.

► Renseignements: Direction de la Jeunesse des Sports. Tél. 02 37 18 47 70.

www.chartres.fr (rubrique Sortir à Chartres, sports et loisirs); ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr



Les activités des maisons pour tous

Les maisons pour tous de la ville proposent elles aussi une multitude d'activités pour vos enfants durant les vacances scolaires. Sorties à la piscine et au cinéma, karaté, escrime, jeu de société... Retrouvez le programme complet sur www.chartres.fr, dans les maisons pour tous, au guichet unique et sur l'application.

► **MPT de la Madeleine**,
mail Jean-de-Dunois.
Tél. 02 37 88 45 01.

► **MPT de Rechèvres-Bel-Air**,
4, allée du Berry.
Tél. 02 37 23 40 67.

► **MPT des Petits-Clos**,
4, avenue François-Mitterrand.
Tél. 02 37 23 40 69.

► **MPT des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron**,
5, rue des Hauts-de-Chartres.
Tél. 02 37 23 40 70.

Les activités culturelles**Dans les bibiothèques****► Méli-mélo d'histoires**

Livres racontés aux enfants.
À partir de 3 ans.
Mercredis 2 et 9 octobre,
de 16 h 30 à 16 h 45,
L'Apostrophe.

**► Histoires de la cabane**

Livres racontés aux enfants.
Samedi 5 octobre à 10 h 30
et 11 h 15, L'Apostrophe.

► Ronde des histoires

Livres racontés aux enfants.
À partir de 4 ans.
Samedi 12 octobre, 11 h,
bibliothèque Louis-Aragon.
Inscription au 02 37 88 45 20.

► Méli-mélo d'applis

Atelier numérique.
À partir de 4 ans.
Mercredi 16 octobre,
de 16 h à 16 h 45, L'Apostrophe.

► Jamais sans ma série

Jeu découverte en famille
Mardi 22 octobre, 14 h 30,
bibliothèque Louis-Aragon.

► Belle et Sébastien

Série jeunesse. Diffusion
des deux premiers épisodes.
Jeudi 24 octobre, 15 h 30,
L'Apostrophe.

► Programmer un mini jeu-vidéo avec Scratch

Atelier multimédia.
Inscription au 02 37 23 42 07.
Samedi 26 octobre, 14 h 30,
L'Apostrophe.

► Télécharger des livres numériques jeunesse

Atelier. À partir de 8 ans.
Inscription au 02 37 23 42 00.
Mercredi 30 octobre, 15 h 30,
L'Apostrophe.

Direction de l'Archéologie**► Pour les 6-8 ans**

Construis ton château-fort
mardi 22 octobre,
de 10 h à 12 h.

Tisse comme un Romain

vendredi 25 octobre,
de 10 h à 12 h.

► Pour les 9-12 ans

L'art de la mosaïque
lundi 21 octobre, de 14 h à 17 h.

Parure de la Préhistoire

jeudi 24 octobre,
de 14 h à 17 h.

► Direction de l'Archéologie,
2, rue Georges-Brassens.
Inscription: 02 37 23 41 75 ou
ateliersarchéologie@agglo-
ville.chartres.fr.

Musée des Beaux-Arts**► Pour les 7-9 ans****Musée en détails**

Observer, trouver, assembler,
composer sont les défis de
nos jeunes visiteurs. Il s'agit
d'ouvrir l'œil... et le bon !
Mercredis 23 et 30 octobre, de
14 h à 15 h 30.

Musée en sac

Dans un sac, se trouve un
livret-jeu et des objets pour
animer la visite. À vous de
résoudre l'énigme.
Jeudis 24 et 31 octobre,
de 10 h à 11 h 30.

► Pour les 9-11 ans**Musée d'automne**

Les enfants écrivent une
histoire sur l'automne et
composent un dessin à partir
d'une description d'artiste.
Mercredis 23 et 30 octobre,
de 10 h à 11 h 30.

Regards sur la cathédrale

Les enfants réalisent un dessin
sur leur vision décalée ou non
de la cathédrale.
Jeudis 24 et 31 octobre,
de 14 h à 15 h 30.

► Musée des Beaux-Arts,

29, cloître Notre-Dame.
Tél. 02 37 90 45 80.
Tarifs : 3,50 € pour
les Chartains ; 4,50 €
pour les habitants de
l'agglomération ; 5 €
pour les autres.

Vivez une retraite dynamique

La Semaine nationale des retraités et personnes âgées, plus connue sous le nom de Semaine bleue, se tiendra à Chartres du 7 au 14 octobre. Karaoké, conférences, activités intergénérationnelles sont au programme !



Lundi 7 octobre

- À la résidence Silvia-Monfort, 14 h à 14 h 30 : séance de découverte et d'initiation au volley. Sur inscription préalable, limité à 10 personnes.

Mardi 8 octobre

- À la résidence des Clos, la résidence autonomie Marcel-Gaujard et Silvia-Monfort de 14 h à 16 h : conférences, via la plateforme gratuite Happy visio, consacrées au démarchage (comment éviter les arnaques), aux thérapies naturelles face à l'arthrose et au vieillissement sous l'œil du philosophe.

Mercredi 9 octobre

- Au départ de la résidence autonomie Marcel-Gaujard de 14 h à 16 h : marche bleue, suivie d'un goûter. Cette marche se déroule en partenariat avec Les Blouses roses et le lycée Jehan-de-Beauce.

Jeudi 10 octobre

- Dans une école de la ville, de 14 h à 16 h : action intergénérationnelle consacrée au recyclage. Il s'agit d'élaborer une fresque en papier recyclé.

Vendredi 11 octobre

- À la résidence autonomie Marcel-Gaujard de 14 h à 16 h : karaoké co-animé par la chorale De si, de la du CCAS, suivi d'un concert.

Chaque année, la Semaine bleue revient au mois d'octobre pour informer et sensibiliser l'opinion à l'importance des retraités dans la vie économique, sociale et culturelle, mais aussi à leurs préoccupations et aux difficultés qu'ils rencontrent.

À Chartres, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise tout au long de l'année des animations et des actions de prévention auprès des personnes âgées et/ou retraitées. La Semaine bleue est cependant l'occasion de mettre un coup de projecteur

sur ces dernières. Le CCAS s'est ainsi mobilisé pour proposer, du 7 au 11 octobre, des activités diversifiées et originales en mêlant les générations. Au programme notamment, la réalisation d'une fresque avec des enfants, un karaoké pour se remémorer les époques en musique et des conférences via le site Internet Happy Visio.

À noter que la Maison départementale de l'autonomie participe également à cette manifestation. Elle propose, le 14 octobre, une après-midi dédiée à la sensibilisation à la sécurité routière avec une pièce de théâtre et un forum.

Lundi 14 octobre

• Au cinéma Les Enfants du paradis, à 13h30: la Maison départementale de l'autonomie vous propose une après-midi d'animations consacré à la sécurité routière. Cet événement organisé avec le soutien du Conseil départemental s'inscrit dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des seniors. La pièce de théâtre *Changement de direction* sera proposée par la compagnie Entrées de jeu à 14h30, suivi par un forum sur la sécurité routière. Gratuit. Inscriptions: MDA du bassin chartrain, Tél. 0237201348 ou sur mda-bassin-chartrain@mda28.fr

► Inscrivez-vous auprès du service Animation seniors du CCAS au 0237184723 (sauf pour la pièce de théâtre). Animations gratuites.



André Condette a fêté ses 100 ans



C'est entouré de sa famille, de ses amis, de deux agents du Centre communal d'action sociale et d'Élisabeth Fromont, adjointe aux Affaires sociales qu'André Condette a soufflé ses bougies le 18^e septembre dernier, le jour de son centième anniversaire. Né à Chartres et ancien artisan tapissier, André a le goût du travail bien fait. Il habite encore chez lui, dans le quartier de Rechèvres, en parfaite autonomie, et peut compter sur une mémoire sans faille. « *Ce n'est tout de même pas courant d'avoir 100 ans* », a-t-il reconnu.

Gala de Noël

une machine bien rodée

Après le banquet organisé en avril, le gala de Noël est l'un des événements incontournables réservés aux seniors chartrains. Chaque année, ils sont près de 1 500 à assister à ce spectacle qui nécessite une préparation millimétrée.



L'organisation d'un tel événement commence un an auparavant avec la réservation du lieu: la salle Ravenne de Chartrexp. C'est ici que se dérouleront les deux séances du spectacle, accueillant 750 personnes chacune.

Ce mois-ci, *Votre Ville* fait paraître le bulletin qui vous permet de vous inscrire et de choisir l'horaire de la séance à laquelle vous souhaitez assister. Chacun des bulletins remplis et renvoyés sera, une fois reçu, tamponné de sa date d'arrivée dans les locaux de la Ville. Premiers inscrits, pre-

miers servis: ceux qui n'auront pas pu assister à la séance de leur choix se verront contactés pour reporter leur participation sur l'autre séance. Les invitations, elles, sont envoyées une semaine avant le spectacle.

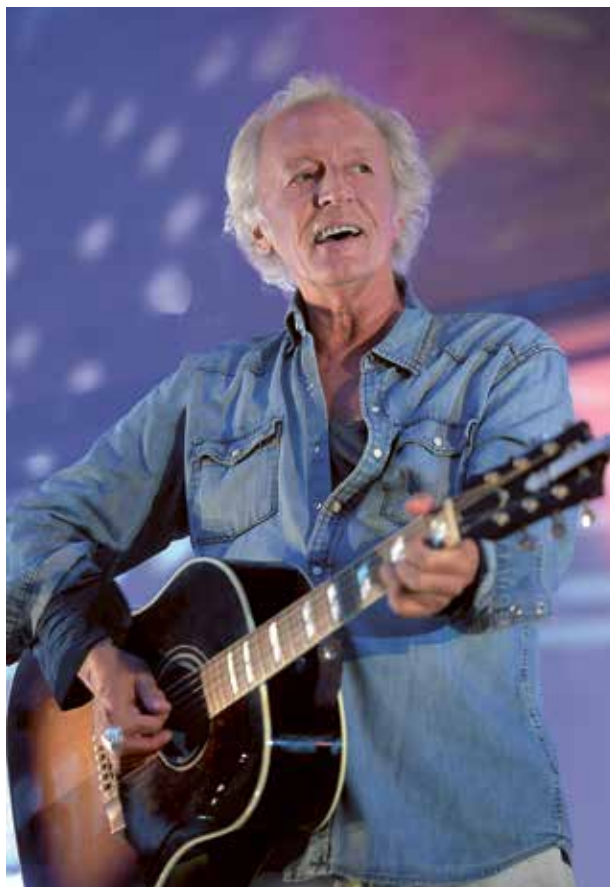
Transport organisé

Le jour-J, des navettes sont mobilisées pour transporter le public jusqu'à Chartrexp. Le service Accompagnement social est également mis à contribution pour les plus fragiles. Munis de leurs invitations, les spectateurs sont accueillis et placés par des agents de la Ville et du CCAS qui leur re-

mettent également les ballottins de chocolats qu'ils ont préparés le matin même.

Après, place à la musique! C'est Elisabeth Fromont, première adjointe au maire en charge des Affaires sociales, qui choisit l'artiste parmi un panel de propositions. Après Dave en 2017, Sheila en 2018, c'est Didier Barbelivien qui se produira sur la scène de Chartrexp. Le chanteur d'*A toutes les filles...*, auteur de tubes de Johnny Hallyday ou Michel Sardou, rappellera à n'en pas douter de nombreux souvenirs à beaucoup.

Didier Barbelivien à l'affiche !



À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Chartres et le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) convient les Chartrains de 65 ans et plus au gala de Noël.

Mardi 10 décembre, salle Ravenne à Chartrexpô.
Deux séances sont programmées : 14 h 15 et 16 h 45.

► **Pour vous inscrire**, complétez et retournez le coupon-réponse ci-dessous avant le 25 octobre dernier délai, au Centre communal d'action sociale de Chartres, service Animation retraités, 32, boulevard Chasles. 28 019 Chartres Cedex.

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles. Pour les couples, le conjoint de moins de 65 ans est invité. Un carton d'invitation, adressé ultérieurement aux participants, permettra d'accéder à la salle de spectacles.

Un service de transport par autobus sera mis à la disposition des participants. Les points de départs et horaires figureront sur le carton d'invitation.

► **Information complémentaire** : en fonction du nombre de places, le choix de votre séance pourra être inversé.



BULLETIN D'INSCRIPTION – GALA DE NOËL 2019

Je soussigné(e) :

Mme ☐ NOM Prénom(s) Date de naissance

M ☐ NOM Prénom(s) Date de naissance

Domicilié(s) à Chartres, adresse :

Tél. (indispensable)

Souhaite(nt) assister à la séance de 14h15 ☐ ou 16h45 ☐

Mentions d'information obligatoires

« Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Chartres. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour le Gala des seniors. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 1 an en base active et 5 ans en base intermédiaire avant destruction. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité au service Animation seniors et accompagnement social du CCAS de Chartres et, le cas échéant, à nos cocontractants. Les cocontractants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification de vos données ou encore de limitation du traitement. La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès du service Animation seniors et accompagnement social du CCAS de Chartres (contact@agglo-ville.chartres.fr)

De plus, vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation du traitement) en contactant les délégués à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse dpo@agglo-ville.chartres.fr. Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr) ».

Service civique 200 offres dans le département

Après une première édition réussie, le forum du service civique est de retour à Chartres samedi 12 octobre. Plus de 200 offres sont à pourvoir en Eure-et-Loir.

Ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans en cas de situation de handicap), le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général. Les Chartains intéressés pourront se renseigner lors de la seconde édition du forum, samedi 12 octobre. Organisé par le Bureau information jeunesse (Bij) et la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, il invite des jeunes volontaires et des partenaires (24 seront présents cette année) à se rencontrer et à échanger sur les différentes missions proposées: activités pédagogiques et citoyennes, accès à l'information et au numérique, création de projets solidaires et culturels, développement durable...

► Forum du service civique, samedi 12 octobre de 14 h à 17 h, à la maison pour tous du Pont-Neuf, 9 place des Fondateurs. Renseignement: www.service-civique.gouv.fr.



Les autres rendez-vous du Bij

COLOR CHARTRES

Jeudi 3 octobre à 17 h
place des Épars

Étudiants ou volontaires en service civique, venez participer à la « *color run* » organisée par la Ville de Chartres. www.colorchartres.fr

MON STAGE DE 3^e

Mercredi 23 octobre à 14 h,
jeudi 24 à 10 h,
et vendredi 25 à 14 h

Vous êtes à la recherche d'un stage qui vous intéresse? Le Bij vous aide à découvrir des métiers et à préparer un entretien professionnel.

Ateliers sur inscription.

RECRUTEMENT MC DONALD'S

Samedi 26 octobre
de 14 h à 16 h

Vous recherchez un job? Le restaurant Mc Donald's sera présent pour réceptionner vos candidatures. Pensez à venir avec votre CV!

► Bureau Information Jeunesse,

Place de la cathédrale à Chartres
Tél. 02 37 23 42 32,
bij.chartres@ijcentre.fr
www.facebook.com/bijdechartres,
Twitter @Bijdechartres

L'appli smartphone a un an !

L'application pour smartphone créée par Neocity et la Ville de Chartres fête ce mois-ci son premier anniversaire. Les fonctionnalités Agenda, A la Une et Signaler sont les préférées des utilisateurs.

Depuis sa création, ce sont près de 5 000 personnes qui ont téléchargé sur leur smartphone l'application Chartres. Elle a été conçue pour faciliter l'accès à l'information et compléter la relation qu'entretiennent les Chartreains avec les élus et les services municipaux.

Trois fonctionnalités sont plus particulièrement plébiscitées par les utilisateurs : l'agenda, régulièrement mis à jour, la page à la Une, qui donne les dernières actualités, et enfin signaler.

600 signalements

L'outil Signaler permet de faire connaître aux services municipaux un problème dans la ville sur une thématique précise : espaces verts, propreté urbaine, voirie, mobilier/jeux, éclairage public, bâtiments publics et stationnement gênant. Les utilisateurs sont invités à envoyer avec leur signalement une photo et un commentaire permettant aux services d'intervenir. Sur près de 600 signalements notifiés par les utilisateurs au 30 août 2019, 565 ont été traités. Les services réagissent en moyenne en trois jours pour



traiter la demande. Les signalements concernent principalement la voirie, la propreté urbaine et le stationnement gênant.

► **Télécharger l'application « Chartres »** depuis l'Appstore ou le Playstore Android. Gratuit.

► L'appli en chiffres (au 30 août 2019)

4794 téléchargements de l'application

75 utilisateurs supplémentaires chaque mois

594 signalements réalisés par l'application

21 notifications sont envoyées aux utilisateurs tous les mois

Aménagement des plateaux et développement durable

Sur le chantier du Pôle administratif, qui a reçu, on le rappelle, la certification HQE (Haute qualité environnementale), l'heure de l'aménagement des plateaux approche, fruit d'une réflexion approfondie sur le bien-être au travail.

« J'ai une réflexion globale sur le développement durable, confie Maria Chedeville-Jebli, conseillère municipale déléguée Eco-ville. Cela concerne évidemment l'écologie - aujourd'hui, les gens sont de plus en plus sensibles aux questions environnementales, des valeurs qu'ils veulent retrouver sur les lieux de travail - mais le bien-être en fait aussi partie. Comment faire pour offrir les meilleures conditions de travail possibles ? »

Pour la conception des plans d'aménagement, il a été fait appel à un agenceur d'espace, Génie des Lieux. Des réunions avec des agents référents ont été aussi organisées pour déterminer, dans les grandes lignes, les besoins et les attentes. Les plateaux ont été pensés pour garantir aux agents un maximum de lumière naturelle. Un souci de bien-être qui s'assortit d'une réduction de la facture d'électricité. Le mobilier, lui, répond aux recommandations ergonomiques en vigueur, jusqu'aux moindres raccordements électriques.

Au-delà des aspects purement techniques ou ergonomiques, la décoration a elle aussi été considérée avec attention : choix des couleurs, harmonisation des matériaux et éléments décoratifs contribueront à la qualité de l'environnement

de travail du futur Pôle administratif.

Des espaces de convivialité

Le sol des plateaux sera recouvert de moquette (gris anthracite piquetée de discrets points bleus), matériau très intéressant d'un point de vue acoustique. Les plateaux seront par ailleurs équipés d'espaces novateurs, qui favoriseront les échanges : des espaces de convivialité, des espaces équipés et des box capables d'accueillir quatre personnes et conçus avec un maximum d'isolation phonique.

« Moins on consomme, moins on pollue », affirme Maria Chedeville-Jebli. Dans cette optique, la préférence, concernant l'équipement des postes, a par exemple été donnée à un pied unique capable, au besoin, d'accueillir deux écrans d'ordinateurs plutôt que d'installer deux pieds, avec le risque d'en voir un inutilisé. L'origine des matériaux et la filière des déchets de bureau ont aussi fait l'objet d'une attention particulière.



Bureau



Un plateau prêt à accueillir les cloisonnements modulaires et les îlots de bureaux



Images de synthèse (c) Imajyp



Images de synthèse (c) Imajyp

Espace de convivialité



Les comités Pôle Gare font le point

Début septembre se réunissaient le comité Échanges et Réflexion et le comité Acteurs-Décideurs du Pôle Gare. L'occasion de faire un point sur l'actualité du programme d'aménagement urbain.

Avec l'instauration du programme Pôle Gare, deux instances ont été créées pour lui assurer une indispensable concertation et un suivi efficace : le comité Échanges et Réflexion et le comité Acteurs

– Décideurs. Animés par Daniel Guéret, adjoint en charge du programme, le premier réunit des représentants des différents publics concernés par le programme et ses travaux (riverains, professionnels, commerçants...) tandis que le se-

cond rassemble les décideurs et professionnels des maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre.

Le comité Échanges et Réflexion permet ainsi de veiller à ce que les chantiers se passent au mieux pour les riverains. Il ne



s'agit pas de nier les désagréments que tout chantier peut apporter, mais d'en mesurer l'importance et d'y répondre au mieux. Bruits, poussières, éclairages de chantiers, perturbations de circulations et de stationnements... tout ne peut pas être évité, mais les échanges d'informations et de ressentis permettent par exemple de modifier des horaires de travaux, d'ajuster des périmètres ou des phasages de chantiers pour en alléger les impacts.

Ces échanges sont aussi l'occasion pour la municipalité et

ses maîtrises d'œuvre de rappeler certaines informations, comme des consignes de sécurité et de bon comportement... et notamment la stricte interdiction d'entrer sur un chantier pour toute personne qui y est étrangère.

Le comité Échanges et Réflexion permet aussi de parfaire l'information sur le programme Pôle Gare, ses composantes et ses phases de travaux.

Ces dernières ont d'ailleurs été in extenso passées en revue pour les mois à venir. Une

information d'autant plus nécessaire que les préalables de préparation des chantiers sont passés, et que les travaux constituent désormais l'actualité du Pôle Gare.

► **Attention chantier**

La passerelle et ses accès sont encore en chantier. Tout accès y est interdit, y compris aux escaliers donnant sur les quais !

Petit panorama des chantiers en cours et à venir côté gare :

1 Réaménagement de l'avenue Jehan-de-Beauce : les travaux sont terminés ce mois-ci, l'avenue est dans sa configuration définitive.

2 Aménagement de la place Pierre-Sémard : les travaux d'aménagement se poursuivent par quarts. La place sera intégralement livrée fin février, dans sa configuration définitive (emprise essentiellement piétonne, avec des traversées limitées pour les véhicules motorisés).

3 Création du point dépose-minute et station taxi sur la partie nord de la place Pierre-Sémard : ces travaux sont en cours (création de la rampe d'accès depuis la rue du Faubourg-Saint-Jean). Livraison complète fin février.

4 Passerelle piétonne : elle est en cours de finalisation (installation des ascenseurs, création de l'escalier monumental, habillage des escaliers sur quais, revêtements des sols, intégration des éclairages). Fin des travaux en fin d'année, ouverture début 2020.

5 Aménagement du parvis de la passerelle : il débute mi-novembre pour une durée de moins de 5 mois.

Et de l'autre côté des voies, la zone de l'Épargne connaît elle aussi son actualité. Sa partie sud **6** (qui accueillera le complexe culturel et sportif) est en cours de dépollutions et de terrassements. Les réseaux d'eaux usées qu'elle comptait sont en cours de déplacement : les



nouveaux réseaux **8** seront terminés fin décembre (construction d'un poste de refoulement des canalisations à la limite de la rue de l'Épargne et sous la rue du Chemin-de-fer). Leurs prolongements sous la rue du Faubourg-Saint-Jean ont été réalisés cet été. La plateforme intermodale **7** (partie nord de la zone de l'Épargne) en est quant à elle à la création de sa délégation de service public. L'opérateur désigné initiera ensuite la préparation et la mise en œuvre des travaux de construction.

Jeu de questions - réponses au hasard des rencontres et des échanges

- Les quais seront-ils accessibles aux PMR ? Oui, les quais bénéficieront tous d'un accès par ascenseur via la passerelle.

L'installation sur le quai D sera faite dans un second temps, ce quai nécessitant d'être préalablement élargi.

- Les vélos auront-ils accès à la passerelle ? Non, cette passerelle est uniquement piétonne. En revanche, une voie sera dédiée aux cycles sur le pont Casanova, dont le réaménagement est prévu.

- Quand la passerelle sera-t-elle ouverte au public ? Début 2020 une fois les travaux finis et les contrôles de sécurité opérés. En attendant, tout accès y est interdit, même aux escaliers donnant sur les quais.

- La passerelle restera-t-elle en cul-de-sac côté Épargne ? Non, elle donnera de plain-pied sur le parvis de la plateforme intermodale et du complexe culturel et sportif. De ce côté,



aucun ascenseur ne sera donc nécessaire.

- Que devient le tunnel actuel d'accès aux quais ? Il sera toujours là, mais avec des modifications à terme. La première : il débouchera sur l'un des niveaux de stationnement souterrain qui seront créés sous la plateforme intermodale, et sera accessible à la plateforme elle-même, en surface, par un ascenseur. D'autre part, il sera rénové et rendu accessible par

un ascenseur situé sur le quai A (études SNCF en cours).

- Quand la place Pierre-Sé-mard et de l'avenue Jehan-de-Beauce seront-elles livrées ? Sauf aléas de chantier, elles seront terminées et ouvertes au public dans leur configuration définitive fin février.

► **1 Personnes à mobilité réduite :** toute personne connaissant une difficulté permanente ou temporaire à se déplacer : handicapé moteur, femme enceinte ou personne âgée, personne encombrée de bagages, accompagnée d'enfants en bas âge, etc.

Test d'un nouveau dispositif de sécurité aux passages piétons

Après une expérimentation peu concluante des passages piétons 3D, la Ville ne renonce pas pour autant à améliorer la sécurité au niveau des traversées et teste un nouveau dispositif de signalisation au sol.



Le passage piétons réaménagé devant le parc André-Gagnon

L'idée consiste en une « ligne d'effet » discontinue blanche placée entre deux et cinq mètres avant les zébrures, qui matérialise l'endroit où les usagers circulant sur la chaussée doivent s'arrêter le cas échéant pour céder le passage à la circulation arrivant en sens inverse. Expérimenté à Strasbourg sur 9 passages piétons entre 2013 et 2014, ce dispositif a montré une amélioration notable du comportement des usagers motorisés.

Cette ligne d'effet du passage piéton n'est pas assimilée à une ligne de stop, le conducteur d'un véhicule n'étant pas tenu de s'arrêter avant si aucun piéton n'est engagé ou ne manifeste l'intention de le faire. En cas de non-respect de cette ligne d'effet lorsqu'un piéton traverse ou montre qu'il s'engage, le conducteur s'exposera toutefois à une amende forfaitaire de 35 euros.

Pour rappel, depuis le 18 septembre 2018, s'il refuse de céder le passage à un piéton qui tra-

verse ou manifeste l'intention de traverser, le conducteur s'expose à une amende forfaitaire de 135 euros assortie d'un retrait de 6 points du permis de conduire et d'une suspension de permis d'une durée de 3 ans au plus.

► Les emplacements retenus pour tester ce nouveau dispositif à Chartres sont les suivants :

- Rue du Faubourg-la-Grappe, au niveau de la deuxième traversée pour l'accès au parc des bords de l'Eure, emplacement qui permettrait de comparer l'impact du dispositif par rapport à celui du passage piéton 3D).
- Rue Pierre-Mendes-France, au niveau de la traversée du parc.
- Boulevard Charles-Peguy, au niveau de l'entrée dans le parc André-Gagnon.
- Rue des Bas-Bourgs, au niveau de Chartres Habitat
- Rue Edmond -Poillot, près de Novo Nordisk et PUIG.
- Rue du Général-Patton, au niveau de l'Ehpad Korian-Villa

Le Onze, la résidence écolo de demain

Situé rue Jean-Laillet, au cœur du quartier des Clos, la résidence du Onze s'inscrit dans une démarche écoresponsable à faible empreinte carbone.

En construction depuis février dernier, le bâtiment comporte douze logements collectifs et sera livré au printemps prochain.

C'est un projet ambitieux, écologique et respectueux du patrimoine chartrain.

Deux années d'études et de réflexions ont été nécessaires pour penser la construction du Onze dans sa globalité. Un exemple : pour protéger les vestiges du IV^e siècle découverts lors de fouilles archéologiques, les fondations de la résidence ont été adaptées au terrain. Mais ce qui fait réellement du Onze le logement de demain, c'est l'utilisation du béton recyclé, notamment pour les prémurs et les escaliers. Un béton récupéré sur les chantiers de démolition d'immeubles des Clos et du collège Hélène-Boucher. En effet, dans le cadre du label Énergie positive et réduction carbone (E+C-, qui vise à analyser les impacts environnementaux d'un bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie, de sa conception à sa destruction), Chartres métropole s'est engagée à recycler des granulats issus des démolitions de logement dans l'habitat ou des équipements publics. Le but est de favoriser une économie circulaire entre leur production, leur reconditionnement (ici, par une entreprise de Poissvillers) et



leur utilisation, à l'échelle d'un cercle de moins de dix kilomètres.

Une démarche collaborative

Pour ce faire, l'Agglomération a sollicité l'aide de nombreux partenaires et entreprises : l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie, la Fédération de l'industrie du béton, le Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton, et Pierre & Territoire Eure-et-Loir, maître d'ouvrage.

Une démarche collaborative qui permet de maîtriser la production de déchets, d'optimiser l'organisation de chantiers et d'expérimenter ce nouveau type de bâtiment à énergie positive. Le Onze rentre en résonance avec une action engagée par Chartres métropole dans le cadre de la convention signée pour le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), de son Programme local de l'habitat (PLH) et de son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

Le domaine public, un espace à partager

La ville est un périmètre complexe en matière de mobilités... et de surcroît avec les nouveaux engins de déplacements. Le Code de la Route est une base indispensable pour définir la place et le comportement que chacun peut ou doit y avoir.
Petit rappel de principes généraux...

La sécurité des déplacements en ville impose que chacun se conforme au Code de la route, dont le principe général est de veiller à ne pas gêner la circulation des usagers plus vulnérables... Pour cela, le Code définit différents périmètres et y adapte les réglementations.



En dehors de l'essentiel de la ville où la vitesse est limitée à 50 km/h, il existe, 3 types d'aménagements spécifiques destinés à limiter les écarts de vitesse, faciliter la cohabitation entre les usagers et réduire les risques d'accidents graves : les zones piétonnes, les zones de rencontre et les zones «30». En voici les principaux principes :

Les zones 30

Une zone 30 se définit par une vitesse limitée à 30 km/h pour tous les usagers (sauf véhicules prioritaires). On y trouve souvent des ralentisseurs qui sont surtout là pour rappeler



que cette zone se caractérise par une fréquentation accrue d'usagers vulnérables : piétons, enfants, personnes âgées... Ce qui explique que les zones 30 aient d'abord été instaurées en proximité d'écoles, d'hôpitaux ou en zones très résidentielles. La circulation à faible vitesse y étant généralisée, les indicateurs de priorités (feux de circulation, lignes d'arrêt, stops) peuvent y être absents, et les trottoirs à niveau avec la chaussée... Il n'est toutefois pas rare que des dispositifs incitatifs (radars pédagogiques...) ou coercitifs (ralentisseurs...) soient installés. Enfin, une zone 30 étant naturellement favorable à la circulation des cyclistes, le double sens cyclable y est généralisé (sauf arrêté contraire), souvent accom-



► Piétons, vous avez des droits... et des devoirs

- Circulez sur les trottoirs.
- Si un passage piéton est situé à moins de 50 mètres, empruntez-le pour traverser.
- Pour traverser, assurez-vous que les feux de signalisation, la visibilité et la distance des véhicules le permettent.
- À la descente du bus, regardez autour de vous pour veiller à être bien visible des autres usagers.
- Si vous utilisez des rollers, une trottinette ou tout autre engin non motorisé, vous devez circuler sur les trottoirs et respecter les piétons.



► Motocyclistes, usagers des engins de déplacements personnels motorisés, maîtrisez vos roues.

- Soyez vigilants à l'égard des usagers les plus vulnérables (piétons et cyclistes). Prévenez et anticipez leur comportement et évitez tout changement brusque de direction.
- Maintenez des distances de sécurité utiles.
- Vérifiez régulièrement le bon état de vos dispositifs de visibilité et améliorez votre propre visibilité selon les mêmes principes que pour un cycliste.



► Cyclistes, le Code de la route vous concerne aussi

- Respectez le Code de la route, notamment les feux de signalisation, les stops et les priorités.
- Circulez sur le côté droit de la chaussée et utilisez, quand il y en a, les bandes, pistes et doubles-sens cyclables.
- Signalez vos changements de direction, assurez-vous d'être vu de tous.
- Maintenez une distance de sécurité de plusieurs mètres avec les véhicules qui vous précèdent. Portez une attention toute particulière aux camions et véhicules de gros gabarits : leurs angles morts sont importants.
- De nuit comme de jour en cas de visibilité insuffisante, l'éclairage est.
- À une intersection, placez-vous un peu en avant des véhicules pour être visible. Lorsqu'ils existent, utilisez, les sas et autres espaces qui vous sont réservés aux feux.
- Roulez au pas dans les aires piétonnes et dans les zones de rencontre sans gêner les piétons. Ne circulez pas sur les trottoirs si vous avez plus de huit ans.
- Si vous roulez en groupe, circulez en file indienne. Si votre groupe compte plus de dix personnes, scindez-le.



► Automobilistes

- Tenez compte des autres usagers plus vulnérables que vous.
- Respectez les piétons. Cédez-leur le passage lorsqu'ils traversent sur la chaussée et ralentissez à l'approche des passages piétons.
- Adaptez votre vitesse en fonction des usagers à proximité, même s'ils ne sont pas prioritaires.
- Écartez-vous d'au moins un mètre des trottoirs, des vélos et des bus à l'arrêt ; restez particulièrement vigilant aux abords des arrêts de bus.
- Pensez à la gêne que vous occasionnez en stationnant sur les trottoirs, arrêts de bus, passages piétons ou sur les bandes, pistes et doubles-sens cyclables, pensez aux personnes à mobilité réduite (handicapés moteur, poussettes...)



► Et les enfants ?

- Dans la rue, les enfants sont particulièrement vulnérables. En raison de sa petite taille, l'enfant peut se trouver dissimulé aux yeux des usagers de la route, par des véhicules en stationnement. En outre, il ne dispose ni du même champ visuel, ni de la même conscience de son environnement que l'adulte (difficulté à évaluer les distances, les vitesses, incapacité à identifier les signalétiques et les signaux du danger). Si vous êtes parents ou accompagnateurs, soyez responsables :
- Commencez dès 3 ans l'apprentissage de la circulation, dans la rue, au quotidien. Expliquez les règles à observer.
 - Montrez l'exemple : traversez lorsque le feu est vert pour les piétons ; sans courir, vérifiez que les véhicules sont arrêtés avant de traverser ; etc.
 - Tant que les enfants n'ont pas assimilé ces règles de prudence, surveillez-les et accompagnez-les.
 - Habillez-les de vêtements clairs ou de couleurs vive, équipez-les d'un sac à dos ou cartable muni de tissu réfléchissant s'ils sont amenés à marcher au bord de la chaussée lorsqu'il fait sombre.



pagné d'un marquage au sol, sans que ce soit obligatoire.

Les zones piétonnes

Une zone piétonne est réservée à la circulation des piétons. Aucun véhicule motorisé ne peut y entrer, sauf autorisations spéciales (secours, voirie, riverains...) et à condition d'y circuler «*au pas*». Au pas veut tout dire : la vitesse ne doit pas excéder celle du piéton, soit 5 km/h environ. Les cyclistes sont autorisés à y circuler, dans les mêmes conditions de vitesse.

Et les trottoirs ?

Où qu'ils soient, les trottoirs (et rues couvertes) sont assimilés à des zones piétonnes... avec la particularité que l'on n'y circule jamais à vélo (sauf enfants de 8 ans au maximum). Un cycliste y met pied à terre. Le trottoir peut intégrer une bande cyclable, signalée dans ce cas par un marquage au sol.

Les zones de rencontre

Une zone de rencontre est l'intermédiaire entre la zone 30 et la zone piétonne. La vitesse y est limitée à 20 km/h... comme l'indique son panneau spécifique. C'est une zone où tous les usagers sont autorisés à circuler, et les

piétons sont libres de traverser où ils veulent, de façon prioritaire. Il n'y a d'ailleurs généralement pas de passages pour piétons dans ces zones. C'est aux autres usagers de les laisser passer.

Et la courtoisie ?

Comme le rappelle Maria Cheville-Jebli, conseillère déléguée à l'écoville, «*En dehors de la Loi et des réglementations, et quand bien même le piéton est prioritaire, le bon sens et la courtoisie doivent lui suggérer de ne pas forcer le passage au détriment des autres circulations...*».

Les principes applicables à tous

Certains principes du Code de la route sont perçus comme applicables aux seuls automobilistes. C'est une incompréhension (ou un oubli) de son principe général qui prévoit que «*tout conducteur doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent*». Par conducteur le Code de la Route entend aussi cycliste et même, aujourd'hui, toute personne se déplaçant en engin de déplacement personnel, qu'il soit motorisé ou non (patins à roulettes, trottinettes, hover-boards, etc.). Chacun est responsable des désagréments, des incidents ou accidents qu'il peut causer lors de ses déplacements... Par extension, il est interdit de circuler en réduisant soi-même ses capacités à anticiper et à réagir, que ce soit en manipulant des objets, en écoutant de la musique, en portant des vêtements ou accessoires qui entravent le champ de vision, ou encore en ayant modifié son engin de déplacement de telle façon que sa capacité à circuler s'en trouve altérée.



Cette pastille met en évidence des principes de déplacements étudiés dans le cadre du Schéma directeur des déplacements et modes actifs.

Après les terrassements, les installations

Après les phases de rénovation des réseaux souterrains et les terrassements, le réaménagement du parc Jacques-Grand va pouvoir entrer dans le vif du sujet : la création des différents espaces.



l'ensemble des réseaux souterrains qui irriguent, sous le parc, les ensembles de logements de la Madeleine et leurs pôles services.

Cette première phase de rénovations finie, octobre verra se concrétiser les nouvelles perspectives, comme celle, déjà amorcée, de l'entrée nord du parc par l'allée Maurice-Carême.



la nouvelle entrée dans le parc depuis l'allée Maurice-Carême est la première perspective à prendre forme

Cette partie du parc sera la première à être livrée, tandis qu'en parallèle avanceront les travaux d'aménagements de surface face à l'entrée de l'école.

Saisonnalité oblige, l'essentiel des plantations prévues aura lieu cet automne.

► Les zones de chantier sont des zones à risque pour le public. Respectez les périmètres d'interdiction du public.

la nouvelle entrée dans le parc depuis l'allée Maurice-Carême est la première perspective à prendre forme

Conçu comme un vrai parc plutôt qu'un lieu de passage, le parc Jacques-Grand, ex-mail Jean-de-Dunois, réservera une succession d'espaces aux ambiances différentes : cosy, sportives, ludiques... des-

servis par un cheminement redessiné. Les entrées du parc y seront affirmées, de même que l'amorce vers le mail commerçant et les accès à l'école.

Ces travaux conséquents sont aussi l'occasion de rénover

Plan Action Cœur de Ville

Et si vous bénéficiiez d'aides pour la rénovation de votre logement ?

Initié en 2018, le plan Action Cœur de Ville intègre la rénovation de l'habitat comme moteur de la dynamisation du cœur de ville. Il donne notamment accès à un ensemble de mesures d'incitation à la rénovation. Un cas concret.



Un étage d'un immeuble donnant sur la place Marceau, qui avait été aménagée en plateau de bureaux, venait d'être remis sur le marché de la vente immobilière des logements. M. Bigeault, diplômé d'État d'architecture, repère le bien et en sent tout le potentiel... « L'immeuble est merveilleusement placé sur la place Marceau, en plein cœur

de ville et de ses commerces. Les 90 m² convenaient parfaitement à un T4 ». Il entame alors une phase de conception pour requalifier le bien : « il a fallu mettre le plateau à nu, changer toutes les fenêtres, refaire l'intégralité de l'isolation, puis recréer la distribution des pièces. Quant aux réseaux, tout a dû être repris, notamment pour répondre aux normes ».

Un circuit simplifié pour l'accès aux aides

Préalablement aux travaux, M. Bigeault se renseigne sur les différentes mesures d'aides disponibles dans le cadre de telles rénovations. « J'ai sollicité une aide au montage des dossiers d'aide de financement auprès de Soliha¹, partenaire du plan Action Cœur de Ville. Cette étape, et l'instruction du dossier, se sont révélées fluides,

et plus simples que je n'aurais imaginé. De nombreuses pièces sont à fournir, mais qui n'ont rien d'exceptionnel et donc faciles à fournir. » Tandis que Soliha prenait en main le montage du dossier général et sollicitait des financements de l'Anah², Chartres métropole intervenait comme assistance à maîtrise d'ouvrage, dans le cadre de sa plateforme de rénovation énergétique Chartres Renov'Habitat. Plus tard, Soliha contactait Action logement³ et AIS28⁴ pour proposer le bien à des locataires.



Au final, le montant des aides à ce chantier de rénovation s'est élevé à 35 % du montant des travaux hors taxes, tous travaux compris. En parallèle, la copropriété effectue la constitution du dossier pour la rénovation de la façade, chantier subventionné par la municipalité à hauteur de 30 % des montants hors taxes.

Un principe gagnant-gagnant

Principe de réciprocité : l'attribution de ces aides dans le cadre de cet investissement locatif induit un plafonnement du loyer. « *Un loyer normal aurait été de l'ordre de 900 €, mais le principe de son plafonnement, tel que l'organise le mécanisme d'aide à la rénovation, rend ce bien accessible à 666 € mensuel, hors charges* » Bénéficiant d'aides publiques, le logement entre dans la catégorie des logements intermédiaires, avec un loyer ajusté selon les ressources du ménage locataire.

Des aides aux propriétaires et copropriétaires

Par convention avec l'ANAH, le propriétaire bailleur qui bénéficie de ces aides Action Cœur de Ville s'engage à louer le logement pour une durée de 9 ans avec un loyer plafonné, établi selon les ressources du locataire.

Ce conventionnement permet le déclenchement de nombreux avantages dont deux principaux :

- une déduction fiscale sur les revenus bruts fonciers, de 30 à 85 % selon le type de conventionnement (très social, social, intermédiaire, en intermédiation locative) ;
- une aide au financement des travaux. L'ANAH subventionne entre 25 et 35 % HT d'une dépense plafonnée (plafonds différents selon les types de travaux), et Chartres métropole finance 5 à 10 % du reste à charge selon le type de conventionnement. Des mesures incitatives spécifiques s'appliquent, par ailleurs, aux propriétaires d'un logement à Chartres, salariés du secteur

privé non agricole ou logeant des salariés du privé non agricole.

Des dispositifs d'aides à la rénovation de l'habitat sont également disponibles, dans le cadre du plan Action Cœur de Ville, pour les propriétaires occupants et les copropriétaires.

► Toute l'information sur ces aides auprès des professionnels de la plateforme de rénovation énergétique Chartres Renov'Habitat. Tél. 02 37 91 40 00 (standard général de la Ville de Chartres et Chartres métropole, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30), www.chartres-metropole.fr, rubrique rénovation-énergétique habitat. Rencontrez les pour vous orienter dans vos projets de rénovation de logement aux Artisanales de Chartres du 11 au 14 octobre.

1 - SOLIHA est le premier acteur associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat. Intervient dans le plan Action Cœur de Ville pour aider les particuliers à accéder aux dispositifs d'aides au financement de la rénovation de l'habitat, et mobiliser les professionnels du bâtiment.

2 - L'Agence nationale de l'habitat est un établissement public administratif national qui met en œuvre la politique nationale d'amélioration du parc de logements privés existants, sous la responsabilité de la préfète d'Eure-et-Loir

3 - Action Logement est une agence nationale dédiée à la gestion de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC), cotisation versée par toutes les entreprises du secteur privé d'au moins 20 salariés. Elle accompagne les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle et notamment les jeunes actifs, les salariés précaires ou en situation de mobilité.

4 - Agence Immobilière à vocation Sociale pour la gestion locative



Proximité toujours présents à La Madeleine

80 habitants de la Madeleine ont répondu à l'invitation de Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge de la Proximité et du Cadre de vie, et ont participé aux échanges, témoignant de la vie de leur quartier. Retour sur ce rendez-vous annuel.

Les habitudes veulent que l'on tire le bilan depuis la dernière réunion. Dominique Dutartre détaille les 474 demandes enregistrées, les 394 acceptées et traitées dont 140 liées à la propreté. « *Toujours et encore les incivilités, se désole l'élue, déjà 303 interventions du service Déchets de Chartres métropole, sans compter celles du service Propreté de la Ville sur 2019, et nous ne sommes qu'en septembre. Et ce malgré tous nos efforts et les vôtres.* »

Pour ? Contre ? Et la Loi ?

Qui dit déchets, dit collectes. « *Rue Georges-Bizet, nous souhaiterions, et j'en ai discuté avec mes voisins, que vous acceptiez notre proposition de créer un point de collecte en bout de rue où nous irions déposer nos sacs, explique un habitant. Notre secteur n'est pas adapté à la circulation des camions.* » « *Rue Louis-Blériot, vous avez pris une décision aberrante en créant un point de collecte en bout de rue alors que le camion est toujours passé chez nous et que cela allait très bien.* ». Quand la théorie des contradictions et les obligations réglementaires s'entrechoquent. « *La loi sur les conditions de travail a évolué, précise*

la responsable du service Collecte de Chartres métropole, *et nous devons étudier tous les parcours un à un pour, à terme, interdire toute marche arrière des camions. C'est la Loi, pas une décision de la collectivité.* »

On est bien à Chartres

Dominique Dutartre et José Rolo, son collègue adjoint en charge de la Tranquillité, à la Circulation, et à l'Occupation du domaine public, ont répondu aux questions de vitesse excessive, aux demandes d'amélioration à apporter tant avec des bancs qu'un abri-bus, aux souhaits de faciliter le transport en bus des seniors, aux nuisances créées par les pigeons et chats errants... Certaines critiques ont donné lieu à des échanges au sein de la salle du Forum. L'occasion d'entendre aussi des habitants témoigner publiquement leur satisfaction « *Cela fait dix ans que je suis à Chartres. Mon époux et moi avons beaucoup déménagé et c'est la ville où nous sommes restés le plus longtemps. On est bien à Chartres et il y a largement pire ailleurs, croyez-moi !* » Un message encourageant qui rappelle que la proximité n'est pas un long fleuve tranquille.

La rue du Bourgneuf au cœur des préoccupations

C'est au sein de la maison pour tous de La Cité, à Rechèvres, que s'est déroulée la réunion de proximité de septembre avec les habitants du quartier Drouaise. Dominique Dutartre et les services de la Ville et de Chartres métropole y ont répondu aux questions des riverains.



l'emprunter. Nous avons réalisé différentes études en concertation avec le Conseil départemental puisqu'il s'agit d'une voie départementale et, parmi les solutions imaginées, l'une consisterait à mettre la rue en sens unique. Nous continuons à travailler sur le sujet, et notamment sur la recherche de portions précises à réaménager, comme de Drouaise à la rue de l'Arbre de la Liberté ».

En préambule de la réunion, Dominique Dutartre a présenté un bilan des interventions enregistrées depuis la précédente réunion: sur 173 demandes, 157 ont été clôturées, 9 restent à ce jour à traiter et 7 ont été refusées. *« Je note surtout que, depuis le début de l'année, le service Déchets a déjà dû intervenir 132 fois, souligne l'élue. Nous rappelons régulièrement les consignes de dépose des déchets et des encombrants, mais les dépôts sauvages restent un problème chronique. »* Pour ce qui est des réalisations, l'installation de potelets à la maison pour tous du Pont-Neuf et la prochaine mise en place d'un nouvel éclairage public avenue d'Aligre et rue de l'Abreuvoir sont appréciées par les participants.

La rue du Bourgneuf, dossier complexe

Quand plusieurs habitants indiquent que des végétaux issus de jardins privés débordent sur la rue Huysmans et la Cité Rechèvres, gênant les circulations piétonnes, l'élue rappelle que *« les particuliers sont responsables des haies et des arbres qui poussent sur leurs terrains; il leur revient de veiller à ce qu'ils n'occasionnent aucun problème sur le domaine public »*. Mais le principal sujet de cette réunion concerne surtout la sécurité des circulations rue du Bourgneuf, en référence à l'étroitesse des trottoirs. *« La configuration actuelle de la rue n'autorise pas l'élargissement des trottoirs, notamment du fait de la densité des circulations automobiles et du passage des convois exceptionnels de matériels éoliens qui doivent*

► L'application Chartres À propos de demandes d'interventions à opérer, Dominique Dutartre a rappelé que l'application Chartres (cf p. 13) intègre la possibilité de signaler des problèmes concernant des équipements publics, le stationnement, la propreté urbaine... et de demander des interventions de toutes natures. La souscription à son service de notifications permet quant à elle de recevoir de l'information en temps réel sur des actualités précises, comme par exemple des travaux sur voirie. Gratuitement! Parmi les interventions, de nouveaux Chartrains ont tenu à exprimer leur satisfaction par rapport à la propreté et à la qualité du cadre de vie. Une autre réalité du quotidien.

Encombrants des règles à respecter

Encore trop d'encombrants sont déposés sur la voie publique, en dehors de la réglementation existante. En réaction à ces incivilités, la Ville rappelle les critères de collecte.



► À savoir

Encombrants acceptés :

le vieux mobilier (canapé, table, chaise), la ferraille, les literies usagées, les objets plastiques ou métallique au rebut, les tapis, les palettes en bois. Le dépôt présenté ne doit pas excéder 2m³ par habitation, pour un poids de 75 kilos et une taille de deux mètres maximum par déchet.

Déchets refusés :

les gravats, les évier et sanitaires, les déchets électriques et dangereux, les pneus, les portes et fenêtres vitrées. Ces déchets doivent être déposés en déchetterie.

Les déchets sont à présenter la veille de la collecte, à partir de 19 h, sur le trottoir devant votre domicile. Le dépôt sauvage en dehors des conditions fixées (jours, horaires, tri) vous expose à une contravention allant de 35 à 1 500 euros.

À Chartres, les encombrants sont ramassés un mois sur deux, le deuxième mercredi pour l'hyper-centre et la basse-ville et le deuxième mardi pour le reste de la ville. Un calendrier qu'il est nécessaire de respecter à la lettre car le cadre de vie chartrain,

apprécié des touristes et de ses habitants, est l'affaire de tous ! La prochaine collecte se déroulera mardi 8 et mercredi 9 octobre.

► Renseignement :
www.chartres.metropole.fr,
rubrique « déchets ».

Mon amie la rose...

Au sein de ses 2,9 hectares, le parc André-Gagnon abrite l'unique roseraie de la ville. Celle-ci est désormais mise en valeur par une nouvelle signalétique permettant de mieux découvrir ces fleurs.



Un nouveau pupitre actualisé a remplacé l'ancien : il présente succinctement l'histoire des roses, les différents types de rosiers, et donne des informations sur l'entretien de cette roseraie, et notamment comment la Ville opère pour ne pas y utiliser de produits phytosanitaires. De jolies pancartes ont également été installées. Elles permettent d'identifier les 70 variétés de fleurs présentes.

La Ville procède régulièrement à l'embellissement de cette roseraie. Durant l'hiver 2016-2017, par exemple, des travaux de réhabilitation des allées avaient été menés.



Conception de la roseraie: Caroline Iajugie responsable du service Espace vert



► Salon Vins et gastronomie

Trois jours après les Artisanales, Chartres accueille la 22^e édition du salon Vin et gastronomie. Venez rencontrer plus de 150 artisans, fabricants, distributeurs et producteurs originaires de toute la France, et découvrir les spécialités culinaires de chaque région. Un parcours bio animé par des professionnels et le Village bières complètent les animations.

► Salon Vins et gastronomie,

du 18 au 21 octobre à Chartrexpô.
Vendredi de 17 h à 21 h, samedi de 10 h à 19 h,
dimanche de 10 h à 17 h, lundi de 10 h à 17 h.
Tarifs: 5 € (sur place) ou 4 € (sur Internet); gratuit
pour les moins de 26 ans. Restauration sur place.
Renseignements:
www.salons-vins-gastronomie.fr/fr/chartres.
Tél. 02 37 28 29 37.



500 artisans présents aux Artisanales

Du 11 au 14 octobre, l'artisanat est à l'honneur à Chartres. Beauté, art, gastronomie, bâtiment, horticulture... Découvrez un savoir-faire unique et profitez des activités proposées lors du salon des Artisanales.

500 artisans exposants, 1000 apprentis passionnés présents et plus de 90 000 visiteurs attendus pendant quatre jours... Année après année, le succès des Artisanales de Chartres ne se dément pas et la vingt-sixième édition ne déroge pas à la règle. Se rendre aux Artisanales, c'est l'occasion de rencontrer les Meilleurs ouvriers de France (MOF), de participer à des ateliers interactifs, de profiter de nombreuses animations gratuites et d'assister à la finale régionale du concours du meilleur apprenti boulanger de France. Un programme haut en couleurs élaboré par la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir.

Impression 3D et produits du terroir...

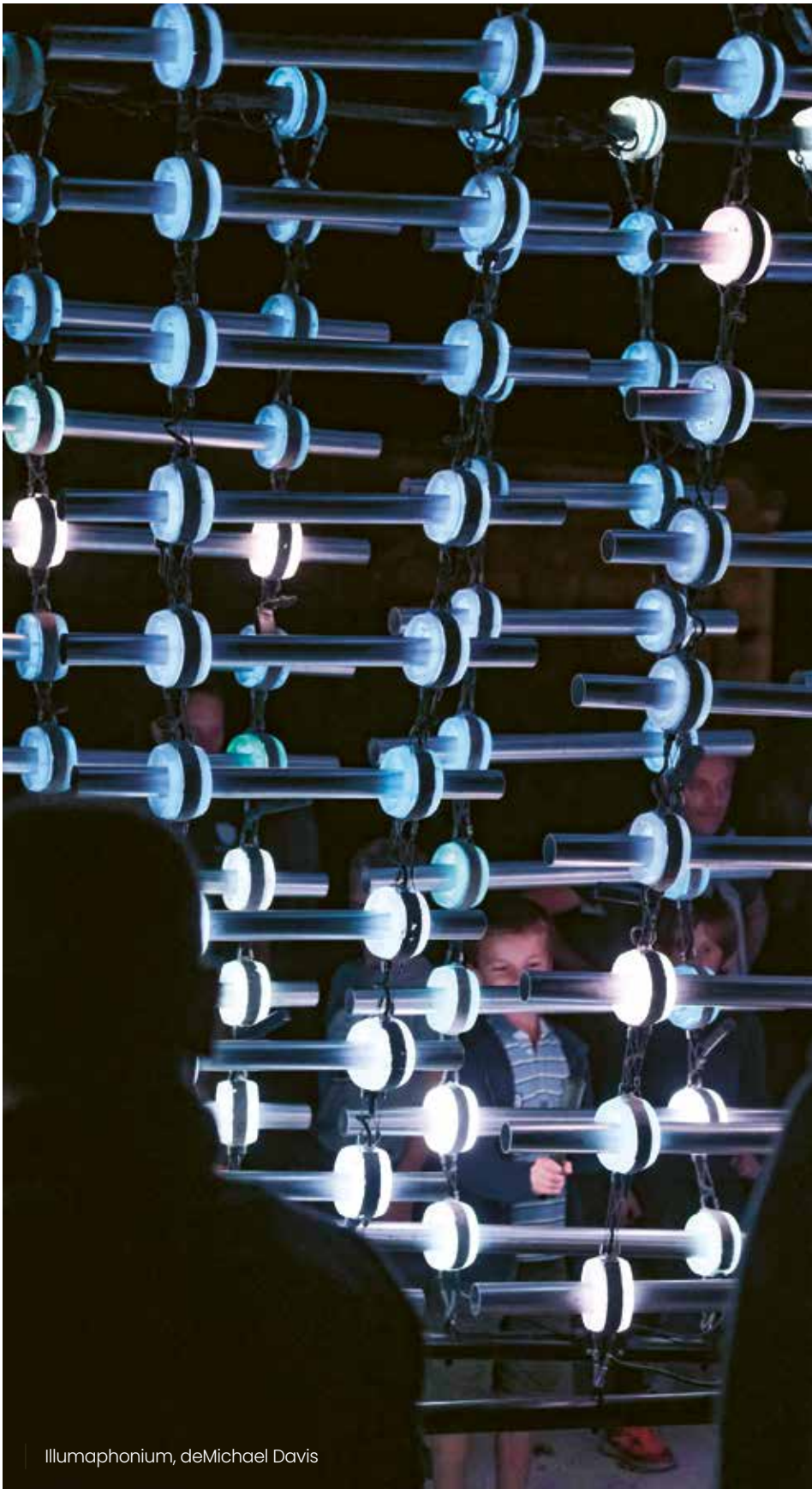
En déambulant à Chartrexpô, vous découvrirez de nombreux stands valorisant le savoir-faire des artisans. Le pôle éco-construction vous informera sur la réalisation de votre habitat dans le respect des règles de l'environnement. Vous vous familiariserez ainsi avec les matériaux biosourcés (chanvre, bois, ouate de cellulose, etc.) et les aides financières accordées à la rénovation énergétique. Des apprentis de la Fédération française du bâtiment présenteront par ailleurs différents métiers (ma-

çon, menuisier, plombier) et mettront en avant les techniques de construction traditionnelles. Les métiers de la mode et de la gastronomie seront eux aussi mis en avant. De quoi susciter une vocation chez les plus jeunes.

Comme l'année dernière, l'association Bêta machine organise le festival « Faire Hacker ». Un espace où vous pourrez vous initier à l'impression 3D, assister à une démonstration de drones, expérimenter les nouvelles technologies et jouer à des jeux vidéo rétro. Des artisans et producteurs de la région animeront quant à eux le Marché du terroir, avec à la clé des dégustations de produits locaux, souvent bio. Enfin, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 28) proposera des ateliers pédagogiques de prévention des feux domestiques et des risques liés à l'électricité, et de sensibilisation aux gestes de premiers secours.

► **Salon des Artisanales,**
du 11 au 14 octobre
à Chartrexpô,
avenue Jean-Mermoz.
Vendredi de 12 h à 22 h,
samedi et dimanche de 10 h
à 22 h, et lundi de 10 h à 18 h.
Entrée libre. Renseignement:
02 37 91 57 09 et
www.les-artisanales.com





Illumaphonium, de Michael Davis



Lucinoctes, de Picto Facto



L'Atomik, de l'association M.L.M.



RETOUR EN IMAGES

La Fête de la lumière s'est déroulée le samedi 21 septembre dernier. Le beau temps aidant, le nombreux public a pu largement profiter des soixante spectacles et animations présentés de 21 heures à 1 heure du matin dans tout le centre-ville et même jusqu'au parc André-Gagnon, avec Faut le Fer, magnifique installation de la compagnie M.L.M.



Beyond, de Playmodes Studio SL



L'Envol, de Loïc Delacroix, de la compagnie Remue Ménage



Billevesées l'Estaminet, de Picto Facto

Alors on danse ?

Samedi 12 octobre marque la fin de Chartres en lumières. À cette occasion, dès la tombée de la nuit, venez danser avec Stéphane Massaro et sa troupe devant les différentes scénographies.



Il est possible de profiter de Chartres en lumières à pied toute l'année, en courant à l'occasion du trail accompagnant l'inauguration en avril, à bord d'un canoë durant l'été... et même en dansant sur un air latino ! Stéphane Massaro et son équipe seront ainsi présents samedi 12 octobre pour vous faire danser et vibrer lors de ce rendez-vous atten-

du par tous. Depuis quatre ans, Mouv en lumière vous invite à vous déhancher au rythme de la salsa, de la bachata et de la samba devant les principaux sites illuminés de la ville : la médiathèque L'Apostrophe, le musée des Beaux-Arts, le Théâtre, l'église Saint-Pierre, la cathédrale Notre-Dame... Peu importe votre niveau, laissez-vous emporter par la mu-

sique et l'ambiance ! Une belle manière de célébrer la clôture de Chartres en lumières, en attendant la prochaine saison pleine de promesses.

► **Mouv' en lumières**, samedi 12 octobre. Rendez-vous à 20 h 45 devant la médiathèque L'Apostrophe. Renseignement : www.chartresenlumieres.com.

Des Clos... aux Champs-Élysées !

Cet été, la maison pour tous des Petits-Clos a mené deux projets originaux à destination des jeunes du quartier : une randonnée à Paris à vélo et une rencontre avec les retraités du parc Saint-Charles.



Six jeunes de la maison pour tous des Petits-Clos ont effectué le trajet Chartres-Paris à vélo.

La période estivale n'est pas synonyme pour tous de départ en vacances et de loisirs. Alors Khaled Nadhi, directeur de la maison pour tous des Petits-Clos, a décidé d'offrir aux jeunes du quartier un moment de fête et de partage. Un an après le passage du Tour de France à Chartres, six d'entre eux, accompagnés par des animateurs de la MPT et de deux membres de l'association Chartravélo, ont enfourché leur bicyclette direction Paris, avec étapes à Rambouillet et Versailles. « *Le séjour s'est déroulé du 15 au 17 juillet, émaillé de visites du château de Versailles et de l'Arc de Triomphe, et d'un*

déjeuner sur le Champs-de-Mars, raconte Khaled. Ce projet avait pour objectif l'apprentissage des règles de circulation et le perfectionnement de la pratique du vélo. » Une première réussie pour la maison pour tous qui a réitéré son souhait de voir ses membres s'investir dès la semaine suivante.

Un petit bac pour tous

Sept jeunes ont ainsi rendu visite aux personnes âgées du parc Saint-Charles, le 22 juillet dernier. Au programme, un tour de table, pour que chacun apprenne à se connaître, suivi d'une partie de petit bac et d'un goûter convivial. Une

après-midi enrichissante pour les jeunes qui ont beaucoup échangé avec les résidents. « *Nous souhaitons développer chez eux la culture du vivre ensemble, rappelle le directeur de la MPT. En rencontrant les personnes du parc Saint-Charles, ils ont pris conscience du respect dû à leurs aînés et ces derniers étaient ravis de cette mobilisation.* » De quoi donner des idées aux autres maisons pour tous de la ville.

► **Maison pour tous des Petits-Clos,**
4, avenue François-Mitterrand. Tél. 02 37 23 40 69.

RETOUR EN IMAGES

Samedi 7 et dimanche 8 septembre s'est déroulé le Salon des associations places des Halles, des Épars, Châtelet, ainsi que le long du boulevard Charles et sur l'esplanade de la Résistance. Les Chartrains ont pu découvrir le savoir-faire de 172 associations de la ville : pratiques culturelles ou sportives, engagements caritatifs, santé et loisirs...





L'impro en totale liberté

Constituée en majorité d'ex-membres de La Ligue d'impro de Chartres, la troupe des Vitraux glycérides, adepte du « catch d'impro », a su, en dix-huit mois, se faire une place dans le paysage chartrain.

Fondée en 2018, la troupe des Vitraux glycérides est composée d'un noyau dur de huit comédiens issus de la Ligue d'impro de Chartres, auquel sont venus se greffer cinq autres improvisateurs, dont un venu d'Orléans.

« On a quitté la Ligue d'impro parce qu'on avait des envies de nouveaux formats de spectacle, comme le catch d'impro, variante du match mais en deux contre deux et déguisés, explique Frédéric Bernon, le président des Vitraux glycérides. Il n'y avait pas de conflit, juste un désir de liberté et nous remercions notre ancien prof, Tonyx, de nous avoir si bien formés. On vient tous d'horizons très divers: fonctionnaire, enseignant, cadre bancaire, archéologue, fans de science-fiction, fan de médiéval, fan de Molière, et on se nourrit les uns les autres des passions de chacun ».

« La pratique de l'improvisation implique énormément de lâcher prise, poursuit Frédéric. Il faut avoir beaucoup de bienveillance par rapport aux autres, parce qu'on se met en danger, ne pas trop se regarder jouer, parce qu'on peut être parfois ridicule, et faire preuve d'une grande capacité



d'écoute, pour pouvoir rebondir de manière pertinente ».

Le tremplin Chartres 1254

Comme toute discipline, l'improvisation réclame de l'entraînement. Celui-ci se divise en trois phases: un échauffement (vocal et physique), afin de couper avec la journée de travail; des exercices d'écoute et de concentration, au cours desquels on peut, pourquoi pas, chanter ou danser; des exercices sur des domaines très précis (littéraire, cinématographique, drame, comédie...) qu'il faudra être capable de rejouer en mode impro dans des formats courts de 3 ou 5 minutes.

« Notre participation à la première édition de la fête médiévale Chartres 1254 a aidé à nous faire connaître alors qu'on n'avait que deux trois mois d'existence, se souvient Frédéric. Cette année, elle nous a fait reconnaître, avec notamment la scène du mariage royal et le tournoi d'impro sur deux jours place Billard. On a dû faire une dizaine de spectacle en dix-huit mois, en Eure-et-Loir mais aussi en allant là où on nous invitait, en province ou en région parisienne ».

► Vitraux glycérides

Site internet:
vitrauxglycérides.fr
Page facebook:
Vitrauxglycérides

La philosophie du circuit court

Tous les jeudis, l'association AmaPetite Cagette distribue à ses adhérents paniers de légumes bio et autres victuailles achetés à des producteurs et agriculteurs locaux.



Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) chartraine, AmaPetite Cagette regroupe une quinzaine de producteurs bio et « des consom'acteurs désirant consommer différemment, peut-on lire sur son site. Cette démarche permet de se procurer des produits en direct de meilleure qualité nutritionnelle, pour un bilan carbone minimal ».

« On essaye de privilégier les circuits courts et donc de rester le plus local possible, explique un des permanents de l'association. Le système est le même que dans les autres Amap. Nous proposons à nos adhérents un panier hebdo-

maire de 10 ou 15 euros composé de légumes de saison, cultivés pour l'essentiel en Eure-et-Loir. C'est le producteur qui décide du contenu en fonction de ses récoltes ».

De plus en plus de jeunes

A l'AmaPetite Cagette, on trouve aussi des pommes (du Loir-et-Cher), des fromages, du lait, des yaourts, du pain, des œufs, de la bière, du miel, des tisanes et même du vin (d'Anjou), sans oublier de la viande de porc, de bœuf et d'agneau. Le tout avec des fréquences différentes. La bière une fois par trimestre ou le lait une fois par mois par exemple. « Quant aux fromages de chèvre, on

n'en a pas entre novembre et mars. On peut acheter tous ces produits annexes en précommande sur notre site internet ».

La précommande et le prépaiement, c'est un autre principe de base de l'Amap. Chaque adhérent s'engage par ailleurs à venir une fois par trimestre aider pendant une heure à la distribution des paniers. « La plupart de nos nouveaux membres arrivent déjà sensibilisés à la qualité des produits et à la question des circuits courts. Nous sommes heureux aussi de voir de plus en plus de jeunes couples avec des enfants ».

« Devenir consom'acteur, c'est prendre conscience de l'impact écologique et économique de sa consommation et soutenir des agriculteurs de proximité engagés dans une production biologique respectueuse de l'environnement pour un bilan carbone minimal ». Tel est le crédo de l'association AmaPetite Cagette.

► AmaPetite Cagette

Adhésion annuelle : 15 euros.
Distribution le jeudi de 17 h 30 à 19 h 30, 4, place Saint-Brice.
<http://amapetitecagette.free.fr>



Le parkour, ou l'art du déplacement

Défini comme l'art du déplacement, le parkour est apparu en banlieue parisienne au début des années 1990. Mais il devra attendre dix ans de plus et le succès des films *Yamakasi* et *Banlieue 13* pour sortir de son confinement. On peut le pratiquer à Chartres.

L'association Parkour Evolution a vu le jour en 2014 grâce à quatre collégiens de l'Institut Notre-Dame. « C'est un de nos amis qui le pratiquait déjà qui nous a initiés au parkour, raconte Alexandre. On a décidé de créer l'association

parce qu'on voulait progresser. Et pour progresser, il fallait qu'on puisse accéder à une salle de gym. On avait 15 ans quand on a monté l'association, dit Achille, l'actuel président de Parkour Evolution. La mairie de Chartres nous a aidés et nous a même encouragés ».

« On voulait faire comme dans les films, se souvient Alexandre. Mais on a découvert que le parkour, ce n'était pas seulement enchaîner des sauts. C'est un autre moyen de se déplacer. Il s'agit d'aller rapidement d'un point A à un point B en utilisant des chemins dé-



tournés, en passant les obstacles de manière fluide. C'est ce qui fait la beauté de notre sport ».

« Maîtriser son corps »

« Les jeunes viennent s'inscrire parce qu'ils ont vu des vidéos sur Youtube. C'est en train de devenir un sport comme les autres. Avant, on était un peu regardés comme des voyous parce qu'on utilisait le mobilier urbain. Nous on utilise ce qu'on met à notre disposition ».

Le traceur, comme on l'ap-

pelle, apprend à maîtriser son corps, à ne pas avoir peur, à tomber aussi, comme au judo. « On conseille de ne pas débiter avant l'âge de 10 ans. Parce qu'il faut pouvoir encaisser les séances de renforcement musculaire nécessaires. On conseille aussi aux jeunes de s'entraîner chez eux, parce qu'une fois par semaine à la salle ce n'est pas suffisant. Cette année, on a descendu la cotisation de 65 à 50 euros, pour permettre aux jeunes des cités les plus défavorisés de s'inscrire, ajoute Achille. Si c'est encore trop élevé, on

s'arrange ».

Dans un avenir proche, Achille et ses camarades aimeraient aménager un espace de parkour en extérieur à Chartres et se faire référencer à la FPK (Fédération de parkour), pour pouvoir participer au grand week-end qui réunit chaque année des centaines de traceurs.

► Parkour Évolution

Complexe de la Madeleine
Rue des Eparges
Cours le samedi
de 8 h 30 à 10 h
<https://fr-fr.facebook.com/pkr.e28/>



Crédit photo : Patrick Desbois

« ChartrEstivales est reconnu en France »

Plus de 40 000 spectateurs ont assisté aux concerts organisés tout l'été par ChartrEstivales. Lucien Roger, le nouveau président de l'association, explique le succès de cette 28^e édition.

Votre Ville : Après deux mois de concerts et d'animations, l'heure est au bilan pour ChartrEstivales. Qu'en reprenez-vous ?

Lucien Roger : Chaque soir est différent et il y a toujours cet esprit bon enfant qui perdure, avec une ambiance familiale et détendue, et un public un peu plus jeune que les éditions précédentes. Le concert des années 1980 place des Halles a eu un gros succès : depuis que la place est refaite, c'est la première fois qu'on la voit noire de monde. C'est une vraie réussite, ChartrEstivales fait vivre le cœur de ville ! Nous envisageons de

développer les concerts du vendredi soir sur cette place dès l'année prochaine. En parallèle, les spectacles enfant ont eux aussi eu beaucoup de succès.

VV : Un succès qui se traduit par une fréquentation du public en hausse...

L.R. : Nous avons estimé environ 40 000 spectateurs mais les chiffres ne veulent rien dire, c'est un comptage aléatoire. Cependant, on est sûr d'avoir eu autant de monde que l'année passée, voire plus. Les spectateurs assidus viennent aux soirées pour faire de belles rencontres et échan-

ger avec les autres. C'est un partage apprécié de tous. Il faut savoir que ChartrEstivales est reconnu en France par les managers, les tourneurs et les maisons de production. Nous recevons beaucoup de compliments pour l'accueil et l'organisation, les artistes nous disent par exemple qu'il y a peu de villes où les services techniques sont aussi réactifs. C'est super d'évoluer dans ces conditions, et je n'oublie pas les dix-sept bénévoles investis et soudés. Au final, nous « vendons » Chartres comme une ville touristique puisqu'après les concerts, des personnes reviennent ici pour profiter de

Crédit photo : Patrick Desbois



l'ambiance et de Chartres en lumières.

VV : y a-t-il des aspects à améliorer ?

L.R. : L'idée principale est de s'ouvrir au maximum pour que ChartrEstivales ne reste plus une association à part. Cette année, nous avons collaboré avec l'office de tourisme afin de mutualiser nos moyens. Nous avons aussi noué des partenariats avec Q-Park, L'Odyssée et les Vitrites de Chartres. Il y a même eu un enthousiasme chez les commerçants qui ne sont pas partenaires, cet engouement n'existait pas les dernières années... On aimerait améliorer la scène du samedi soir au Portail sud pour offrir encore plus de qualité dans les prestations techniques. En terme de capacité d'accueil, il est impossible de faire plus, nous arrivons à une jauge maximale de personnes et le confort et la sécurité du public restent les plus importants.



► Sans oublier Michel Brisson...

Lucien Roger n'oublie de remercier Michel Brisson, l'emblématique président de ChartrEstivales, qui a officialisé son départ cet été. « *Michel était un grand boss, il s'occupait presque de tout et avait une capacité de travail très importante. Quand je suis arrivé dans l'association en 2012, il établissait par exemple la programmation tout seul. Il a mis en place beaucoup de choses qui aujourd'hui nous paraissent une routine, mais ce ne l'était pas avant. ChartrEstivales, c'était son bébé, je savais que son départ allait être compliqué.* »

Sylvia Bruyant

Sa compagnie Cavalcade a 20 ans

Installée à Chartres depuis 2014, la compagnie théâtrale Cavalcade célèbre son vingtième anniversaire en rejouant ses plus grands succès dans plusieurs salles chartraines.



Sylvia Bruyant

« Je ne viens pas du tout d'un milieu littéraire, raconte Sylvia Bruyant. Mon père était couvreur, ma mère était serveuse. J'ai découvert le théâtre au lycée puis j'ai étudié la comédie dans un cours privé parisien. Là, un prof m'a dit un jour: « Si tu veux travailler, monte tes propres projets. » Ça a été un très bon conseil. Le soir-même, j'ai commencé à

me renseigner et j'ai fondé la compagnie Cavalcade dans la foulée. C'est ainsi que je me suis retrouvée à monter une pièce de Marguerite Duras à l'âge de 19 ans. C'est fou! J'ai quasiment la même équipe depuis le départ et nous avons donc vieilli avec elle. Cet été, on a fait notre 17^e festival d'Avignon ».

Jusqu'en 2014, la compagnie était domiciliée à Herblay, dans le Val d'Oise, où elle a été créée. « On est venu à Chartres par le théâtre, se souvient Sylvia. Le Portail Sud nous a programmés pendant trois ans et c'est en jouant Les 7 jours de Simon La Brosse, de Carole Fréchette, qu'on a fait nos valises pour venir s'installer ici en emmenant la compagnie avec nous. »

Une belle ville à taille humaine

« Étant née à Paris, j'avais un a priori sur la province. Mais j'ai été bluffée. J'ai trouvé une belle ville à taille humaine et la qualité de l'offre culturelle était un vrai plus. Ce qui se passe à Chartres en matière de théâtre est assez étonnant. Non seulement il y a une offre mais il y a aussi une demande. Les salles sont pleines, les gens s'inté-

ressent et les conditions de travail sont assez incroyables. À côté de ça, je suis une fan de l'Odyssée, des Estivales, de Chartres en lumières ».

Pour fêter ses 20 ans, Cavalcade a eu l'idée de représenter plusieurs spectacles du catalogue de la compagnie dans différents endroits de la ville. Les 1^{er}, 2 et 3 novembre prochains, Doussineau programmera ainsi *Pompes funèbres Bémot*, créé en 2017 dans cette même salle. Avec déjà plus de 160 représentations et une trentaine de plus à venir avant la fin de l'année, cette comédie macabre est le plus gros succès de la troupe avec *L'Amante anglaise*, de Marguerite Duras.

L'envie d'écrire

« Pompes funèbres Bémot est un ovni dans notre catalogue, explique Sylvia. J'avais envie d'une comédie de boulevard mais je ne trouvais pas de textes qui me plaisaient. C'est l'enterrement de mon grand-père qui a tout déclenché. Il y a eu une embrouille familiale dans le funérarium et quand je suis revenu pour m'excuser, le conseiller funéraire m'a dit: « Ne vous inquiétez pas, je vois bien pire tous les jours ». C'est là qu'est née l'envie d'écrire ma

Sylvia Bruyant, Brock, Eva Dumont et Delry Guyon dans *Pompes funèbres Bémot*

première pièce, ce dont je me sentais incapable jusque-là, et d'en faire une comédie. L'occasion aussi de montrer une autre facette de ce qu'on peut faire ». Épaulée par une amie comédienne, Eva Dumont, Sylvia Bruyant a effectué un travail de six mois de recherches auprès des professionnels, « jalonné de centaines de rencontres avec des croque-morts et tous les corps de métier possibles et imaginables. On a passé des moments fantastiques! », dit-elle.

« La gageure de ce spectacle, c'était d'écrire un spectacle

qui ne parle que de mort, de maladie, de corps en décomposition, de thanatopracteur, pendant une heure et demie et que les gens se marrent. Au début on nous disait: Une comédie sur les funérariums, ça ne va jamais marcher. Les gens n'en ont pas envie. Pourtant, on a rempli les salles partout ».

« Avec Cavalcade, j'aime bien toucher là où ça dérange. Ma prochaine pièce, Bienvenue au Bel Automne, parle des Ehpad. C'est aussi une comédie, mais pas dans le style boulevard cette fois. Plutôt sociétale, émouvante, touchante, avec

vingt personnages joués par quatre comédiens. Quand on nous reproche d'avoir une ligne artistique un peu floue, je réponds que notre ligne artistique, c'est la qualité de notre travail ».

► Compagnie Cavalcade

Pompes funèbres Bémot

Salle Doussineau

vendredi 1^{er} et samedi

2 novembre à 20 h 30.

Dimanche 3 novembre à 16 h

Réservations au 02 37 23 42 79

et sur www.theatredechartres.fr

Tarif plein 17 € et tarif réduit

12 €

IMPOSSIBLE n'est pas chartrain !

Les équipes sportives chartrainnes ont retrouvé le terrain pour une nouvelle saison.
Petite revue d'effectif.



C'Chartres Football

Après avoir raté de peu l'accession l'année dernière (deuxièmes au classement à deux points de la montée), les Chartreains vont-ils décrocher le graal cette saison ? Ils peuvent en tout cas compter sur l'arrivée de Sébastien Persico, auteur de 29 buts la saison passée avec son club de Saint-Malo, pour y parvenir. Un renfort de poids en attaque

qui en dit long sur l'ambition du club, toujours invaincu en championnat depuis la reprise mi-août. Mieux encore, avec cinq victoires en sept rencontres, les protégés de Jean-Guy Wallemme occupent la première place de Nationale 2. Une position qu'ils occupaient déjà en début d'année, avant de s'écrouler dans le sprint final...

► L'effectif :

Kévin Crépel, Pape Barry, Arnaud Archimbaud, Amadi Konaté, Hamet Coulibaly, Nicolas Palbrois, Geoffrey Marie-Louise, Pierre Pérou, Ugo Castro, Ludovic Fardin, Nestor Kodjia, Aurélien Gazeau, Pierre Picot, Malhory Noc, Bissourou Touré, Steven Papin, Sébastien Persico, Kapit Djoco, Erwan Colas, Dylan Daoud.



C'Chartres Basketball masculin

Une saison en Pro B, la deuxième division nationale, et revoilà le C'Chartres Basketball masculin déjà de retour en Nationale 1. Un aller-retour rapide qui a permis néanmoins aux Chartrains d'emmagasiner de l'expérience. « Il n'y a pas eu de dynamique collective l'année dernière, regrette Sébas-

tien Lambert, entraîneur. *Nous n'étions pas armés pour ce niveau, de nombreux joueurs se sont blessés mais le club a grandi et continue de se structurer. À nous désormais de redorer le blason de Chartres.* » Avec un effectif modifié en profondeur (trois joueurs seulement ont été conservés et sept sont arrivés), Olivier Romain et ses équipiers vont devoir rapidement trouver leurs

automatismes dans un championnat où ils seront attendus. Alors, en guise de préparation estivale et pour renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe, ils ont pris la direction de la Haute-Savoie pour un stage de plusieurs jours. Après plusieurs matches amicaux de qualité, les Chartrains ont repris la compétition fin septembre avec une victoire 89-69 face au GET Vosges. « *Les joueurs se sentent bien ici et je dispose d'une équipe compétitive pour viser le top 5. Nous souhaitons reconquérir le public, donner du plaisir aux spectateurs, et retrouver la Pro B dans les deux ans. Il reste encore du travail mais nous avons de grandes ambitions.* » Les adversaires sont prévenus.

► **L'effectif :**

Théo Lefebvre, Olivier Romain, Yann Siegwarth, Dejan Sencanski, Christopher Bekoulé, Kamel Ammour, Du'Vaughn Maxwell, Reda Diabi, Patrick Clerence, Moustapha Diarra.

C'Chartres Basketball féminin

Une page s'est tournée au C'Chartres Basket féminin avec le départ de plusieurs joueuses, dont Mathilde Combes, une « ancienne » emblématique du club, et celui de l'assistant-coach Maxence Barthel, remplacé par Marie-Julie Levant. L'entraîneur Benoît Marty, qui entame sa sixième saison sur le banc, a ainsi renouvelé une grande partie de son effectif. Parmi les recrues, nous retrouvons notamment deux jeunes de 18 ans en provenance de l'Insep, Camille Hillotte et Yohana Ewodo, qui ont décroché la médaille de



bronze lors de l'Euro U18 cet été avec l'équipe de France. « Nous avons également recruté des filles revanchardes par rapport à leur parcours, ajoute Benoît Marty. Je dispose d'aujourd'hui de dix joueuses capables d'assumer leurs responsabilités. » Éliminées en quart de finale des play-offs l'année dernière, les Chartraines auront à cœur de mieux figurer dans la compétition. « Le sentiment est amer puisqu'on avait la capacité d'aller plus loin, mais après notre match de gala face à Bourges, on a accusé le coup physiquement. Cette saison, il faudra être ambitieux et continuer à avoir une attaque prolifique, tout en ayant une défense solide. La qualité de l'effectif doit nous faire figurer dans le haut de tableau. »

► L'effectif :

Elise Marié, Mathilde Peyregne, Joelly Belleka, Johanna Tayeau, Camille Hillote, Yohana Ewodo, Assetou Traoré, Emily Prugnières, Leeza Burdgress, Kekelly Elenga.

C'Chartres Rugby

C'est avec un effectif rajeuni et chamboulé (environ quinze départs pour autant d'arrivées) et un nouvel entraîneur (Ludovic Mercier, voir encadré) que le C'Chartres Rugby a repris la compétition en Fédérale2. « Nous repartons sur un nouveau cycle, il fallait redonner un second souffle à cette équipe pour aller de l'avant, lance Yann Mercuzot, directeur sportif. Nous

reconstruisons l'équipe pour atteindre la Fédérale 1 d'ici deux ans ». Les Chartrains évoluent cette année dans une poule très relevée, avec notamment la présence de cadors tels que Gennevilliers, Beauvais et Marcq-en-Barœul, mais Ludovic Mercier se veut optimiste. « L'objectif fixé est de terminer dans les six premiers pour se qualifier en play-offs. Nous avons des joueurs de qualité pour cela. A nous de prouver ce qu'on vaut maintenant. Sur le terrain, il va falloir bien défendre et enchaîner les séquences de ballon pour déstabiliser l'adversaire ». Il sait surtout ce qu'il attend de ses troupes. « L'équipe senior est la vitrine du club, c'est aux joueurs d'être exemplaires, exigeants et ambitieux. Nous comptons également sur les jeunes, ils vont



apporter leur fougue et concurrencer les joueurs plus âgés. » Pour son premier galop d'essai, le C'Chartres Rugby s'est imposé à domicile 36-30 contre Le Havre.

► L'effectif :

Maxence Corps, Guillaume Turpin, Tristant Joinaud, Chair Aoudi, Redouane Bousseta, Judickaël Lamata, Anthony Masy, Nizar Ben Abderrahmen, Isaac Coranson, Torea Morou, Jean-Sébastien Varon, Daniel Kornath, Romain Agoudjil, Amin Hamzaoui, Bastien Legrand, Lehi Tematafaarere, Tom Cocqu, Benjamin François, Simon Aboumejd Le Berre, Gaël Artigue, Vivien Fesser, Mickaël Carrere, Ezer Kosse, Brian Lee Van Niekerk, Lou Bouhraoua, Patrick Louvet, James Zié, Yves-Teiki Tehaameamea, Jérémy Lemoine, Adrien Morau-Sanson.

► Ludovic Mercier, un ancien pro à la tête de l'équipe fanion



Ludovic Mercier est un nom qui parle aux experts de l'ovale. Cet ancien demi d'ouverture international français (avec l'équipe B) est né à Angoulême en 1976 et a évolué au plus haut niveau pendant douze saisons en France et à l'étranger (Béziers, Aurillac, Gloucester, Pau...). Champion d'Angleterre puis d'Italie, vainqueur du challenge européen, il raccroche les crampons en 2014 et devient entraîneur à Angers puis au Havre. Il est arrivé en juillet dernier au C'Chartres Rugby.

« Je suis venu ici pour le projet humain et sportif, assure-t-il. Le club a des ambitions et il y a une marge de progression intéressante. Je veux grandir avec lui et progresser en tant qu'entraîneur, en apportant ici un peu plus de discipline et de rigueur. »



C'Chartres Tennis de table

Pour la première fois depuis dix ans, le C'Chartres Tennis de table ne débutera pas le championnat au plus haut niveau national. Après une année compliquée sportivement ponctuée par une relégation, les protégés d'Emmanuel Rassoüw évoluent donc cette saison en Pro B, soit la deuxième division. « Nous avons pris une petite claque l'année dernière, admet l'entraîneur. La blessure d'Alexandre Robinot en fin de saison nous a handicapé mais nous entamons désormais un nouveau cycle, avec des re-

crues impatientes de débiter. La politique du club est d'accorder sa confiance aux jeunes joueurs et de développer son école de tennis de table. » De par son passé historique en Pro A (« le deuxième meilleur championnat en Europe, après l'Allemagne ») et ses trophées qui garnissent les étagères du club-house, l'équipe chartraine doit assumer l'étiquette de favori qui lui colle à la peau cette saison. Mais attention aux mauvaises surprises. « Le niveau est costaud puisqu'il y a de nombreuses formations compétitives mais je pense que l'on est la plus solide. Il ne faut pas se prendre la tête et

jouer, tout simplement. » Aussitôt dit aussitôt fait avec une victoire face à Amiens (3-0) en ouverture du championnat.

► L'effectif :

Vitor Ishiy, Florent Lambiet, Bence Majoros, Irvin Bertrand.

C'Chartres Volleyball

C'est avec un groupe quasi similaire à celui de l'an passé que le C'Chartres Volley va découvrir la Nationale 2, soit la quatrième division française. « Nous avons étoffé notre effectif avec l'arrivée de trois recrues, précise Jean-Baptiste Baron del Amo, le président du



club. À nous de bien les intégrer pour garder le même état d'esprit et jouer le haut de tableau en championnat. » Après un mois de septembre dédié à la préparation physique, les Chartrains ont repris la compétition au début du mois avec deux déplacements Paris et Saint-Nazaire, avant de recevoir l'équipe de Chatville-Sèvres le dimanche 27 octobre. « C'est un petit peu l'inconnu concernant nos adversaires puisque nous ne connaissons presque pas leurs joueurs, confie-t-il. Nous allons affronter plusieurs centres de formation de réserves professionnelles, cela promet de belles rencontres face à des

jeunes talentueux. En parallèle du championnat, afin de faire connaître leur discipline, des éducateurs vont intervenir dans plusieurs écoles de Chartres pendant six semaines. »

► **L'effectif :**

Maurice Onanga, Jaroslav Bogdanovic, Anthony Debruyne, Rémy Cormier, Antoine Baudichon, Laurent Longhi, Marouane Chtioui, Nicolas Besnard, Wail Fadmi, Alban Dherbet, Stéphane Sombrin.

► **Le club récompensé par la fédération**

Début septembre, la Fédération française de volley (FFEV) a décerné le label « Club formateur 2019 » au C'Chartres Volley pour le compte de la saison sportive 2018/2019. Cette distinction vient récompenser le travail de formation mis en place par le club, qui respecte la charte de qualité définie par la FFV.

LE C'CHARTRES KARATÉ

ouvre ses portes

En rejoignant la bannière C'Chartres, le karaté de compétition fait son entrée dans la ville grâce à José Manuel Magalhaes, ceinture noire et professeur au C'Chartres Karaté.



J'ai travaillé huit ans dans le club de Maintenon-Pierres puis j'ai été professeur à Châteaudun, raconte José Manuel Magalhaes, originaire du petit village de Riódades, au Portugal. Mais nous habitons Chartres et nous nous sommes dit, ma femme et moi: « C'est notre ville, c'est ici qu'on va créer un club. Il y avait du karaté à Chartres mais pas du karaté de compétition. Et moi, j'adore la compétition. Alors je suis allé voir Karine Dorange (adjoindue à la Jeunesse et au Sport) avec un beau dossier sous le bras. Ma formation d'infographiste m'a permis de réaliser moi-même les dessins sur la plaquette de présentation. J'ai dû être convainquant puisqu'elle a décidé d'ouvrir une section C'Chartres Karaté ».

Interrogé lors du Salon des associations, José Manuel notait que la plupart de ses nouveaux adhérents sont des débutants, attirés soit par la compétition, soit par la self-défense. « On peut se mettre au karaté à tout âge, dit-il. Un papa est même venu inscrire son petit gar-

çon de 4 ans. Quand mon fils a commencé, il n'avait même pas 2 ans et portait encore des couches ».

Importé de Chine, le karaté moderne a été développé et perfectionné sur l'île d'Okinaawa au Japon à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Il est arrivé vers la fin des années 1950 en France, où il compte aujourd'hui près de 250 000 licenciés (plus de 100 millions de pratiquants dans le monde). Le karaté tricolore a connu ses premières heures gloire en 1972 avec un premier titre mondial récolté par l'équipe de France masculine. Trois ans plus tard, la Fédération française de karaté et arts martiaux affinitaires (FFKAMA), rattachée jusque-là à Fédération française de judo, prenait son indépendance.

Sport et valeurs

Au C'Chartres Karaté, il y en a pour tous les goûts et tous les âges avec karaté sportif, karaté traditionnel et self-défense. « Pas de combats pour les enfants la première année, explique José Manuel. On privilégie le travail de souplesse,

de coordination afin de préparer leurs petits corps. Le karaté sportif est tourné vers la compétition. C'est une discipline très rapide et donc extrêmement bénéfique au niveau cardiovasculaire. On passe par des phases d'observation, d'accélération, on ralentit, on se repose, on respire, puis ça s'accélère à nouveau. Notre corps a besoin de ces variations de rythme pour se développer et bien vieillir. J'ai 57 ans et je m'entraîne aux côtés de jeunes de 15 à 18 ans ». Le karaté traditionnel, qui fait références aux styles originaux venus de





Les 7 et 8 septembre, le C'Chartres Karaté a proposé des démonstrations au Salon des associations

l'île d'Okinawa, concerne, lui, l'apprentissage et le perfectionnement du geste martial, qui prépare à la self-défense.

► Le karaté fera pour la première fois son entrée aux Jeux olympiques à Tokyo, en 2020, en tant que sport additionnel... pour en ressortir aussitôt. Les membres du Comité d'organisation des JO de Paris ayant accordé les quatre places réservées aux sports additionnels à des disciplines « différentes », selon leurs propres termes : escalade, surf, skateboard et breakdance.

« De plus en plus de femmes viennent au karaté et pas seulement pour apprendre à se défendre », note José Manuel.

« Au karaté, explique-t-il, il est interdit de toucher au visage et si on blesse l'adversaire, on est pénalisé. Les pratiquants de sports de contact ont d'ailleurs tendance à se moquer des karatékas qui ne portent pas les coups. Mais il est plus difficile de frapper en maîtrisant la force de ses coups que le contraire ». Au-delà de l'aspect purement sportif, le karaté véhicule des valeurs comme le sens de

l'honneur, la fidélité, la sincérité, le courage, la bonté et la bienveillance, la droiture, la modestie et l'humilité, le respect et le contrôle de soi.

Alors, prêts à enchaîner zuki, geri et uchi?

► **C' Chartres karaté**

Courts répartis entre les dojos de Chartres, rue des Epages à La Madeleine, et de Luisant, 3 rue Raymond-Poirier. Horaires à consulter sur la page facebook du C'Chartres Karaté.

LES ÉLÈVES CHARTRAINS

au cœur du Paris-Tours

La 113^e édition de la course cyclisme Paris-Tours, organisée par Amaury sport organisation (ASO, organisateur également du Tours de France), reprend le départ à Chartres cette année. Il sera donné dimanche 13 octobre. De nombreuses animations seront proposées aux enfants chartrains durant la semaine.



C'est l'une des plus anciennes et des plus prestigieuses courses du calendrier professionnel. Le Paris-Tours – surnommé la Classique des feuilles mortes en raison de sa tenue à l'automne – prend le départ à Chartres pour la deuxième année consécutive, dimanche 13 octobre. Ils seront plus d'une centaine de coureurs, de toutes les nationalités, à parcourir les 214,5 kilomètres qui séparent Chartres et Tours. Vous aurez la possibilité de les approcher dans la matinée pour partir à la chasse aux

autographes et autres selfies, dans une ambiance bon enfant.

Côté animations, du lundi 7 au vendredi 11 octobre, la Ville propose des ateliers sportifs destinés aux élèves chartrains de CE2, CM1 et CM2. L'occasion de découvrir le cyclisme (parcours motricité vélo, initiation au BMX, sensibilisation et information sur ce mode de déplacement...) avec la participation de plusieurs associations: Prévention routière, Chartresàvélo, USEP. Les enfants auront également la possibilité de faire parler leur

plume à l'occasion de la dictée du Paris-Tours. Du 30 septembre au 4 octobre, dans toutes les écoles de la ville, les petits champions de la langue de Molière vont slalomer entre les fautes sur du vocabulaire du vélo. Un tirage au sort sera effectué à l'issue pour désigner les neuf enfants invités en VIP lors de l'arrivée à Tours en 2020.

► Paris-Tours,

Dimanche 13 octobre, place Châtelet. Présentation des coureurs de 10h30 à 11h40.



Au fil des mois, vivez le sport charttrain en direct, en public, et sur **Chartres** LIVE

FOOTBALL, NATIONAL 2
C'CHARTRES FOOTBALL –
GRANVILLE

Samedi 5 octobre à 18 h
Stade Jacques-Couvret



BASKETBALL, NATIONALE 1
C'CHARTRES BASKETBALL
MASCULIN – AVIGNON

Vendredi 18 octobre à 20 h
Halle Jean-Cochet



RUGBY, FÉDÉRAL 2
C'CHARTRES RUGBY –
PARIS UNIVERSITÉ

Dimanche 20 octobre à 15 h
Stade des Bas-Bourgs



HANDBALL, LIDL STARLIGUE
C'CHARTRES HANDBALL – ISTRES

Mercredi 9 octobre à 20 h 30
Halle Jean-Cochet

BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE
C'CHARTRES BASKET FÉMININ –
MONTBRISON

Samedi 19 octobre à 20 h,
Halle Jean-Cochet



VOLLEYBALL, NATIONALE 2
C'CHARTRES VOLLEY –
CHAVILLE-SEVRES

Dimanche 27 octobre à 15 h
Halle Jean-Cochet





RETOUR EN IMAGES

Le 25 août dernier, Chartres a célébré sa Libération, survenue soixante-quinze ans plus tôt. A cette occasion, 57 véhicules militaires et civils ont défilé dans le cœur de ville grâce à l'Historial militaire de Chartres et d'Eure-et-Loir. Elus et représentants de l'Etat, notamment Daniel Guéret, adjoint au maire en charge de la Mémoire, Karine Dorange, conseillère départementale, Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, et Guillaume Kasbarian, député, ont rendu hommage aux victimes.

Le 21 septembre, la ville a également célébré le souvenir du général Marceau à l'occasion du 223^e anniversaire de sa mort. La prochaine cérémonie commémorative aura lieu le 1^{er} novembre, à 10h, au cimetière de Saint-Chéron et au mémorial des anciens aviateurs militaires de la base aérienne 122.





1



Les Chartrains font la chaîne avec des seaux d'eau. (MBA Chartres - François Pernot, 1837)

INCENDIE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES EN 1836

1. Samedi 4 juin, 15 h 30
dimanche 5 juin, 10 h
Elle brûle, la forêt...

Samedi 4 juin 1836. Le soleil éclaire pour la dernière fois la toiture de plomb de la cathédrale, soutenue par la forêt, sa belle charpente de châtaignier. Une étincelle, un souffle, tout est effacé...



Souvenir de la nuit du 4

18 h 30. Le tocsin sonne à coups redoublés: le feu est à la cathédrale. Il a pris dans l'angle nord-ouest du transept et couve depuis l'après-midi. Il est localisé un peu plus tôt, vers 15 h 30, par des ouvriers qui effectuent des soudures sur la toiture endommagée par une tempête. Le temps d'essayer, en vain, de l'arrêter, de des-

cendre chercher des secours et de remonter, le feu a progressé. On accourt place Châtelet.

Sous la direction du préfet Gabriel Delessert, du capitaine des pompiers et du général commandant le département, on tente de circonscrire l'incendie depuis la galerie latérale. D'abord des seaux, puis un dispositif de pompes de Chartres puis de communes voisines, amenées sous la conduite de leurs maires. Les pompiers cherchent à isoler les foyers en pratiquant des coupures dans la couverture et la charpente. Mais le feu, activé par la sécheresse du bois et le vent, s'étend et éclate d'un bout à l'autre de la toiture. Elle est perdue.

Un fort vent sud-ouest projette une pluie de débris enflammés sur le quartier des Changes et la ville basse. Les malades de l'Hôtel-Dieu sont transférés à la préfecture. On refroidit les toits avec des couvertures mouillées, on évacue meubles et marchandises, on inonde les maisons. Les habitants déposent devant leur porte cuves et tonneaux remplis d'eau. Deux pompes sont placées en ville basse.

Le feu attaque le clocher nord, volcan qui projette des fragments de bois embrasés. Les cloches tombent et fondent. Le plomb ruisselle des combles, mais le beffroi continue à sonner les heures. Des pièces de bois et de fer tombant dans le chœur, on l'inonde. Pour éviter l'écroulement de l'édifice, sauver les vitraux et les maisons voisines, on protège les bas-côtés.

22 h - minuit. Le feu gagne la charpente du clocher sud et son escalier de bois.

2 h. Cette charpente explose et

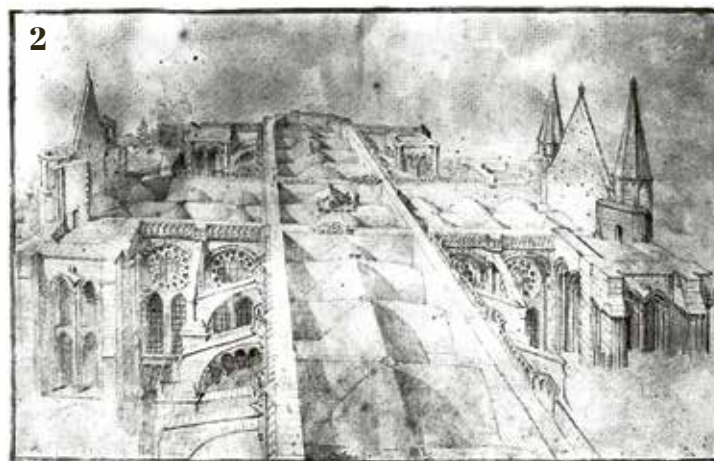
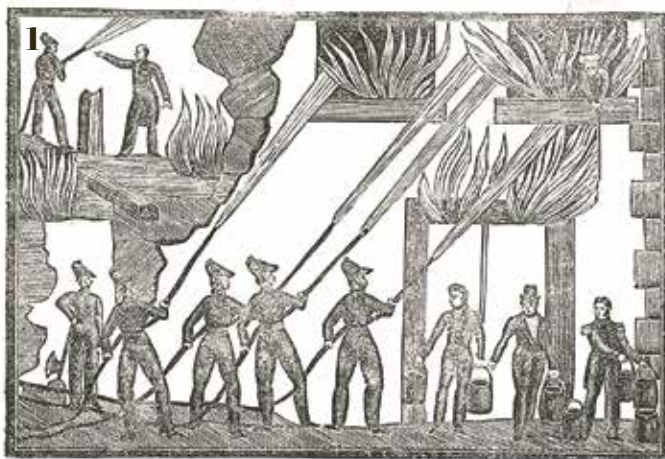
s'écroule, le feu jaillit de toutes ses ouvertures.

Point du jour. Les maires de communes des environs arrivent avec des détachements de travailleurs équipés de nouvelles pompes, pour arroser le clocher sud. Alimentées par des chaînes humaines (simples citoyens, pompiers, garde nationale, troupe de ligne, gendarmerie, autorités civiles et militaires, magistrats, normaliens, séminaristes...), elles sont en action jusqu'en milieu de matinée. 10 h du matin. Aux flammes succède la fumée des décombres. Le quartier reste sous surveillance.

Le préfet Delessert à la manœuvre

Selon le préfet, l'état des lieux est rassurant. Sont détruits: la charpente, le plomb des couvertures et des cloches (fondu), l'intérieur du clocher nord et certains de ses ornements, la charpente du clocher sud. Sont réparables: les bas-côtés. Sont conservés: le beffroi, l'intérieur de l'église. En ville, les départs de feu ont été maîtrisés.

Dès le dimanche, il va solliciter le soutien du ministre des Cultes à Paris. En chemin, il croise le maire Chasles qui, absent lors de l'incendie, rentre à Chartres. Il le ramène à Paris. Le mardi, le ministre Sauzet vient à Chartres, accompagné de son chef de division et de trois architectes du Conseil des bâtiments, pour examiner la « rescapée du feu ». Il repart en préconisant de réparer et de prévenir. En octobre, Delessert est promu préfet de police de Paris.



Interrogations

Il est établi que les plombiers ayant posé leur *cagnard** près d'une porte ouverte, un violent courant d'air a emporté des étincelles vers la charpente. Le journal républicain *Le Glaneur* s'interroge. Pourquoi laisser des ouvriers seuls sur un chantier sensible? Pourquoi le projet de l'architecte Damars, qui voulait placer des réservoirs d'eau aux porches nord et ouest à titre préventif, a-t-il été rejeté?

Émotion, hommages, construction d'une mémoire

On s'émeut de pouvoir conserver un chef-d'œuvre de l'art et un sublime lieu de culte: le maire de Chartres Adelphe Chasles (« *La magnifique cathédrale de Chartres, l'un des plus beaux monuments gothiques de l'Europe, ne sera point détruite* »); le ministre des Cultes Sauzet (« *L'incendie de la cathédrale de Chartres vient de frapper l'État dans un de ses plus précieux édifices* »); *Le Glaneur* de Sellèque (« *Quelques heures ont suffi pour que le plus beau-*



1. Le préfet dirige un pompier. (AD 28)

2 La nef sans sa toiture.
(Durand, 1837/1838)

3. La *petite forêt*. Charpente du clocher sud avant l'incendie. (Fonds SAEL)

4. Les flammes menacent la ville.
(Charles Fournier des Ormes, 1836)

5. La cathédrale sans sa toiture.
(gouache E. Latteux, 1836/1840)

monument du Moyen Âge, témoignage de la foi si vive de nos aïeux, admiré depuis huit siècles, connu comme un des plus merveilleux chefs-d'œuvre de leur génie, soit en grande partie réduit en poussière.». Des Chartrains envoient des poèmes lyriques aux journaux. Le préfet rend les honneurs aux héros du 4 juin, tandis que la municipalité leur remet une médaille, et lui rend hommage.

Un ex-voto

Fidèles au mythe fondateur de la ville, certains voient dans la conservation du monument la protection spéciale accordée à la cité chartraine par la Vierge. Aussi un ex-voto sculpté

la montre-t-elle devant la cathédrale en flammes, tenant le démon de l'incendie enchaîné et autorisant l'ange gardien de Chartres à éteindre le feu.

Le regard de Victor Hugo

Auteur de *Notre-Dame de Paris* (1831) et membre du Comité des Monuments (1835) avec Mérimée, Victor Hugo s'arrête à Chartres le 18 juin 1836:

« [...] Quant au dégât causé par l'incendie, quoi qu'on en ait dit dans les journaux, il est immense. J'en parle après avoir vu. [...] Je dis que le dégât est immense dans toute la partie supérieure de l'église et, qui plus est, irréparable. Pour la forêt, cela va sans dire. Où sont les châtaigniers? Où sont les charpentiers? La matière première et l'ouvrier manquent. On fera un comble en fer, triste expédient, qui, heureusement au moins, ne se verra pas du dehors [...]. Maintenant à qui

confiera-t-on cette difficile restauration? M. Duban serait un très bon choix. [...]

Du reste, la cathédrale sans toit est d'un effet étrange et qui a sa beauté. Les murs sont si chargés de colonnettes et de piliers en gerbes et de nervures que, de cette même porte Guillaume d'où on la voit dans toute sa magnificence, elle apparaît au-dessus de la ville comme un immense orgue de pierre. Vue du haut du grand clocher, la croupe incendiée et mise à nu est superbe. On dirait le dos d'un monstre énorme. »

À suivre.

2. « Réparer et prévenir », a dit le ministre?

► Juliette Clément

Directrice de publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Sources et clichés fonds SAEL, BMC, AD 28, AM Chartres, presse.

* Cagnard: réchaud, brasero utilisé par les plombiers (familier, XIX^e siècle)

Sakurai et Chartres

30 ans d'amitié

Les 1^{er} et 2 septembre, Chartres et Sakurai (Japon) ont conforté leur lien d'amitié qui unit les deux villes patrimoniales depuis 1989.



La délégation reçue par Jean-Pierre Gorges était composée de 29 personnes dont la représentante du maire de Sakurai, les membres du Sakurai international friendship association (SIFA) qui développe des activités de mise en valeur de la langue et la culture française à Sakurai. Était également présente une importante délégation du temple bouddhiste d'Hase-dera situé à Sakurai conduite par le Geika Kōkyō Tashiro, président du mouvement Buzan-ha Shigōn-shu. Après avoir donné un concert de Taiko à la résidence Marcel Gaujard avec la partici-

pation des résidents, la dizaine de joueurs de Taiko s'est produite place Marceau le lundi après-midi devant un public nombreux et enthousiaste. Une météo favorable en cette fin d'été a également contribué à rendre l'événement d'autant plus agréable.

La visite de cette délégation avait pour but de rapprocher les deux villes et d'établir un dialogue inter-religieux grâce notamment aux échanges menés entre Geika Kōkyō Tashiro et Monseigneur Christory, évêque de Chartres, le Père Emmanuel Blondeau, recteur de la cathédrale Notre-Dame de Chartres,

et Madame Judith Doré, présidente de l'Église réformée de Chartres. C'était aussi l'occasion d'évoquer les prochains événements artistiques qui auront lieu à Chartres et à Sakurai mettant en valeur nos deux villes.

Sakurai est le berceau de la civilisation japonaise avec l'un des plus vieux temples bouddhistes Hase-dera et un sanctuaire shintoïste bien connu Omiwa. La ville possède aussi de nombreux autres sites religieux comme la magnifique pagode du sanctuaire Tanzan.

AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



EXPOSITIONS

CHEMIN DES ARTS: JEAN-PAUL ALBINET

Peinture
Jusqu'au 20 octobre
Priuré Saint-Vincent
et Galerie Loire
Tél. 02 37 23 41 43



LA CATHEDRALE SOUS TOUS LES ANGLES

Photos
Jusqu'au 22 novembre
Boulevard Charles
Tél. 02 37 18 47 60

LE CHEMIN DE MEMOIRE: LE GENERAL MARCEAU

Jusqu'au 22 novembre
Esplanade de la
Résistance
Tél. 02 37 18 47 60

LE CHEMIN DES ARTS: ANNIE BUSIN

Mosaïque
Jusqu'au 15 décembre
Chapelle Saint-Éman
Tél. 02 37 23 41 43

LES SÉRIES TV: UNE HISTOIRE À SUIVRE

Jusqu'au 31 décembre
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00



40 OBJETS À L'EFFIGIE DE LA CATHEDRALE

Jusqu'au 31 décembre
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

REGARDS SUR LA CATHEDRALE

Jusqu'au 16 février
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

CLIC SUR LES CLICHES ANCIENS: LES COLLECTIONS NUMÉRISÉES DE L'APOSTROPHE

Photos
Jusqu'au 29 février
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

ANIMATIONS/ VISITES

LES MYSTÈRES DE LA CATHÉDRALE

Vendredis 4 et 18
octobre à 14 h 30
Cathédrale Notre-Dame
Tél. 02 37 21 75 02

FESTIVAL ENTREMETS

Du 4 au 7 octobre
Centre-ville
Festival-entremets.fr

VISITE D'UN ATELIER DE MAÎTRE-VERRIER

Samedi 5 octobre
à 14 h 30
Atelier Picol,
73, rue du Bourgneuf
Tél. 02 37 18 26 26

CHARTRES EN LUMIÈRES ENCHANTE

Samedi 5 octobre
à 19 h 30
Office de tourisme
de Chartres
Tél. 02 37 18 26 26

VISITES GUIDÉES CHARTRES EN LUMIÈRES

Samedis 5
et 12 octobre à 21 h
C'Chartres tourisme
Tél. 02 37 18 26 26

ATELIER: ARCHIVES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Vendredi 11 octobre à 9 h
Archives
départementales
d'Eure-et-Loir
Tél. 02 37 88 82 20

LA FÊTE DE LA SCIENCE

Du 12 au 13 octobre
Pôle universitaire d'Eure-
et-Loir
Tél. 02 37 30 99 44

LES ARTISANALES DE CHARTRES

Du 11 au 14 octobre
Chartrexpô
Tél. 02 37 91 57 09

SOIRÉE CAVE ET CRYPTÉ

Vendredi 11 octobre
à 20 h
Hôtel-Spa Le Grand
Monarque
Réservations à l'Office
du tourisme
Tél. 02 37 18 26 26

VISITE GUIDÉE CHARTRES EN LUMIÈRES PRIVILÈGE

Vendredi 11 octobre
à 22 h
C'Chartres tourisme
Tél. 02 37 18 26 26

MOUV' EN LUMIÈRES

Samedi 12 octobre à
20h45. Rendez-vous
devant la Médiathèque.

RENDEZ-VOUS DES CHINEURS

Dimanche 13 octobre
à 9 h
Place Billard
Tél. 06 42 37 77 46

CHARTRES AU FIL DU TEMPS

Dimanches 20 et 27
octobre à 11 h
C'Chartres tourisme
Tél. 02 37 18 26 26

SPECTACLES/ THÉÂTRE/ CONCERTS

LE CŒUR AU MÊME ENDROIT

Du 3 au 19 octobre
Théâtre Portail sud
Tél. 02 37 36 33 06

COULEURS-DOUBLES

Clavecin et piano
Vendredi 10 octobre
à 20 h 30
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 36 67 30 70

LE PRÉNOM

Vendredi 11 octobre
à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

RESIDENCE D'AUTEUR PHILIPPE KRHAJAC

Samedi 12 octobre à 11 h
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

WAPITI WAVES

Mardi 15 octobre
à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

CÉRÉBRO

Jeudi 17 octobre
à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

LA CONVIVIALITÉ

Vendredi 18 octobre
à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79



RICHARD III

Jusqu'au 20 octobre
Salle Doussineau
Tél. 02 37 33 02 10

FABRICE LUCHINI ET MOI

Du 24 octobre
au 16 novembre
Théâtre Portail sud
Tél. 02 37 36 33 06

**LA FAMEUSE INVASION
DE LA SICILE
PAR LES OURS**

Du 28 au 30 octobre
Théâtre Portail sud
Tél. 02 37 36 33 06

**CONFÉRENCES/
CINÉMA****LE QUARTIER
DE BEAULIEU**

Samedi 5 octobre à 11 h
Bibliothèque Louis-
Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

GÉNÉRIQUEMENT VÔTRE

Sieste musicale
Samedi 5 octobre
à 14 h 30
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

UTILISER LE CLOUD

Samedi 5 octobre
à 14 h 30
Médiathèque
L'Apostrophe, espace
multimédia
Tél. 02 37 23 42 07

**CINE-CLAP:
LES ENCHAÎNÉS**

Mardi 8 octobre
à 20 h 30
Médiathèque
L'Apostrophe, auditorium
Tél. 06 70 03 24 70

**LA BASILIQUE ET LA
COLLINE DE VÉZELAY**

Conférence
Jeudi 3 octobre à 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80



Le Prénom

**LA CATHÉDRALE
DE CHARTRES**

Conférence
Jeudi 10 octobre à 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

**LA CATHÉDRALE
DE CHARTRES,
DÉCLARÉE « VALEUR
UNIVERSELLE ».
POURQUOI ?**

Samedis 12 et 19 octobre
à 14 h 30
Cathédrale Notre-Dame
Tél. 02 37 21 75 02

ÉPISODES I

Sélection et projection
de séries TV
Samedi 12 octobre à 14 h
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

**FRANÇOIS 1^{ER},
LUMIÈRES ET OMBRES**

Samedi 12 octobre
à 14 h 30
Office de tourisme
de Chartres
Tél. 02 37 18 26 26

**L'ARRIVÉE
DE LA RENAISSANCE
DANS LES CHÂTEAUX
FRANÇAIS (1/3)**

Conférence
Jeudi 17 octobre à 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

**L'INVITÉE D'UN JOUR:
CLAIRE CASTILLON**

Vendredi 18 octobre
à 18 h
Médiathèque
L'Apostrophe, auditorium
Tél. 02 37 23 42 00

70 ANS DE SÉRIES TÉLÉ

Samedi 19 octobre
à 15 h 30
Médiathèque
L'Apostrophe, auditorium
Tél. 02 37 23 42 00

**L'ARRIVÉE DE LA
RENAISSANCE DANS LES
CHÂTEAUX FRANÇAIS
(2/3)**

Conférence
Jeudi 24 octobre à 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

**PRÉSENTATION DES
MÉTIERS DU MOYEN ÂGE**

Vendredi 25 octobre
à 21 h
Cathédrale Notre-Dame
Tél. 01 37 21 75 02

JEUNESSE**MELI-MELO D'HISTOIRES**

Mercredis 2 et 9 octobre
à 16 h 30
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

HISTOIRE DE LA CABANE

Samedi 5 octobre
à 10 h 30 et 11 h 15
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

DISCOR'DANSES

Samedi 5 octobre à 11 h
Médiathèque
L'Apostrophe, auditorium
Tél. 02 37 23 42 00

RONDE DES HISTOIRES

Samedi 12 octobre à 11 h
Bibliothèque Louis-
Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

**LA FARANDOLE
DES HISTOIRES**

Mardi 22 octobre à 10 h,
11 h, 14 h 30 et 19 h
Maison pour tous
de Rechèvres
Tél. 09 50 43 69 48

JAMAIS SANS MA SÉRIE

Mardi 22 octobre
à 14 h 30
Bibliothèque Louis-
Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

BELLE ET SÉBASTIEN

Jeudi 24 octobre
à 15 h 30
Médiathèque
L'Apostrophe, auditorium
Tél. 02 37 23 42 00

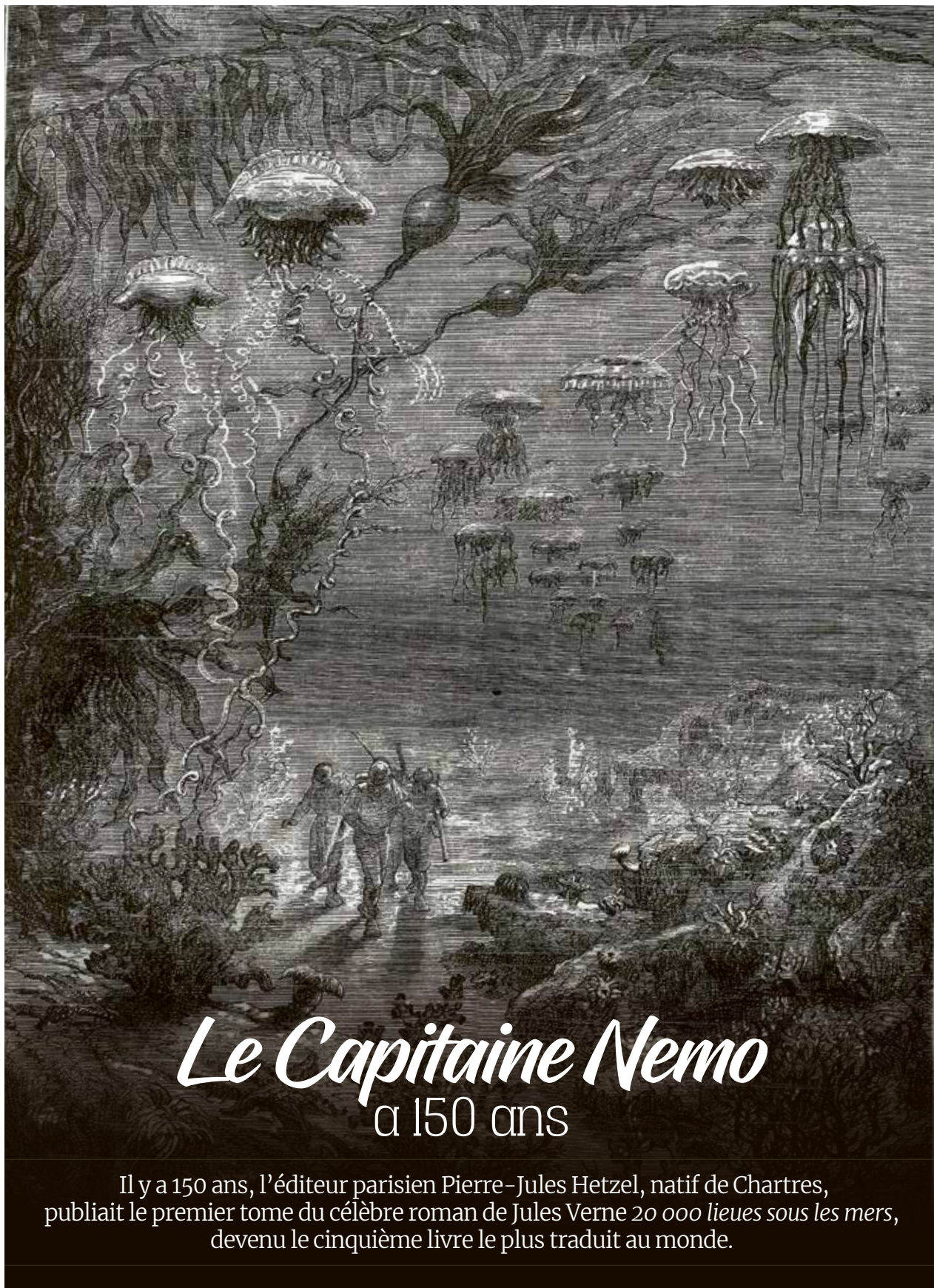
**PROGRAMMER UN JEU
VIDÉO AVEC SCRATCH**

Samedi 26 octobre
à 14 h 30
Médiathèque
L'Apostrophe, espace
multimédia
Tél. 02 37 23 42 07

**TÉLÉCHARGER DES
LIVRES NUMÉRIQUES**

Mercredi 30 octobre à
15 h 30
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

► Retrouvez toutes
les animations
jeunesse
pages 6 et 7



Le Capitaine Nemo à 150 ans

Il y a 150 ans, l'éditeur parisien Pierre-Jules Hetzel, natif de Chartres, publiait le premier tome du célèbre roman de Jules Verne *20 000 lieues sous les mers*, devenu le cinquième livre le plus traduit au monde.



Pierre-Jules Hetzel

Né à Chartres, le 15 janvier 1814, rue de l'Hospice (aujourd'hui rue Fulbert), Pierre-Jules Hetzel fonde sa maison d'édition en 1837. Rapidement, il exprime l'ambition d'une littérature jeunesse de qualité, sollicitant quelques grands auteurs de son temps comme George Sand, Alexandre Dumas ou Honoré de Balzac, et prenant lui-même la plume sous le pseudonyme de P.J. Stahl. Convaincu par ailleurs que l'image joue un rôle majeur dans le goût des enfants pour la lecture, il fait appel aux plus prestigieux illustrateurs du siècle, tels Jean-Jacques Grandville, Paul Gavarni ou Gustave Doré.

Républicain forcené contraint de fuir la France, Pierre-Jules Hetzel s'exile pendant sept ans à Bruxelles. À son retour, il reprend sa mission d'éditeur pour la jeunesse avec encore plus

d'allant. Il crée la Bibliothèque illustrée des familles, qui deviendra le Magasin d'éducation et de récréation en 1864. En 1862, il publie une luxueuse édition des Contes de Perrault, somptueusement illustrée par Gustave Doré.

C'est en 1967 qu'il entame la grande œuvre de sa vie en publiant *Cinq semaines en ballon*, de Jules Verne, premier volume d'une longue et fructueuse collaboration qui fera la renommée des éditions Hetzel. Editée entre 1867 et 1905, année de la mort de Verne, l'illustre série des *Voyages extraordinaires* regroupera 62 romans et 18 nouvelles abondamment illustrés.

Jules Verne, « bête de somme »

Pierre-Jules Hetzel a déjà édité six volumes des *Voyages extraordinaires* quand il reçoit en 1869 le manuscrit achevé de *20 000 lieues sous les mers*, sans doute le plus célèbre des romans de Jules Verne. Projet évoqué pour la première fois par le romancier trois ans plus tôt alors qu'il achevait le troisième tome des *Enfants du Capitaine Grant*. À propos de son *Voyage sous les eaux* - titre initial - qu'il prépare avec son frère Paul, il écrit à l'époque à son éditeur : « *Nous arrangeons toute la mécanique nécessaire à l'expédition. Je pense que nous emploierons l'électricité, mais ce n'est pas encore décidé tout à fait* ».

Un contretemps va toutefois différer le projet : la mort, en août 1867, de Théophile-Sébastien Lavallée, qui venait à peine de commencer une *Géographie illustrée de la France et*

de ses colonies commandée par Hetzel. Pris de cours, ce dernier convainc Jules Verne de le remplacer. Celui qui signera régulièrement « *Votre bête de somme* » dans ses lettres à l'éditeur, s'attelle aussitôt à la fastidieuse tâche parallèlement au troisième tome de *Grant*.

Le mystérieux Nemo

Jules Verne termine la *Géographie* dans les premiers mois de l'année 1868. Après quinze mois d'abstinence romanesque, il entame avec exaltation le *Voyage sous les eaux*. Récit des aventures du capitaine Nemo, ingénieur apatride et anarchiste qui sillonne les océans dans son fabuleux sous-marin Nautilus et recueille à son bord trois naufragés, le professeur Aronnax, son serviteur Conseil et le harponneur canadien Ned Land.

À l'origine, Verne voulait faire de Nemo un aristocrate polonais contraint à l'exil après l'insurrection de janvier 1863 matée par l'armée du tsar et désireux de venger sa famille. Hetzel, lui, ne tient pas à froisser l'empire russe, allié de la France, et insiste pour garder dans l'ombre le passé et les motivations de Nemo. On en apprendra davantage sur l'histoire du Capitaine dans *L'Île mystérieuse* (1875).

Pour la petite histoire et à la demande de l'éditeur, Édouard Riou, l'un des deux illustrateurs, avec Alphonse de Neuville, de la grande édition illustrée de *20 000 lieues sous les mers*, parue en 1871, prête à Nemo les traits du colonel Charras, ami d'Hetzel et farouche partisan de la République.

Trois raisons d'aller à l'expo d'automne

Avec l'automne revient l'envie de se rouler dans un plaid...
Mais c'est aussi l'occasion d'en savoir plus sur cette saison de transition :
l'exposition Champignons, fleurs et fruits d'automne vous en donne un bel aperçu...



1/Être émerveillé par l'automne

Si les températures baissent et les journées raccourcissent, l'automne est une période de l'année où la nature offre un spectacle exceptionnel. Aux côtés des feuilles qui rous-sissent, ce sont les champi-gnons qui s'épanouissent. L'ex-position Champignons, fleurs et fruits d'automne est l'occa-sion de les mettre en valeur, et surtout, de faire preuve de pédagogie: variétés, consom-

mation, danger... Entre 250 et 350 champignons, récoltés par la Société mycologique lou-péenne, seront ainsi à décou-vrir. L'exposition fera aussi la part belle aux fruits d'automne, les pommes et poires fournies la Société d'horticulture de l'Orne.

2/ Découvrir le rôle des abeilles

Pas de pommes sans abeilles qui butinent. L'association L'Abeille eurélienne sera pré-

sente pour vous expliquer le rôle de cet insecte indispen-sable à l'écosystème: présen-tation de ruches, du métier d'apiculteur et de la fabrique du miel.

3 / Vos enfants ne s'ennuieront pas

Pendant que vous découvrez l'exposition tranquillement, et notamment des photos consa-crées aux moulins d'Eure-et-Loir, vous pouvez laisser vos enfants à un atelier où ils pourront s'adonner aux joies du colo-riage. Uniquement le dimanche.

► 32^e exposition champignons, fleurs et fruits d'automne,

samedi 19 octobre
de 14h30 à 18 h
et dimanche 20 octobre
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
à la collégiale Saint-André.
Gratuit.

► Les plus beaux jardins

Les prix du concours des maisons et balcons fleuris de la Ville de Chartres seront remis le samedi 19 octobre à 15 h 30.

Un week-end de science

Animations, conférences, expositions... Le Village de la science organisé dans le cadre de la Fête de la science se tiendra les samedi 12 et dimanche 13 octobre.



Le Village de la science prendra place durant un week-end au pôle universitaire. Une vingtaine d'animations y seront proposées: un planétarium, des conférences, des animations interactives, des visites, des expositions, des insectes vivants, des dispositifs surprenants et des entreprises innovantes....

► Trois conférences sont programmées:

- « *La préhistoire vue par la fiction* », samedi 12 octobre à 15h30
- « *Humains & plantes, une relation qui se réinvente jour après jour* », samedi 12 octobre à 16h30
- « *Chimie du verre et art verrier: un lien étroit qui colore les vitraux* », dimanche 13 octobre à 16h

► **Village des sciences**, samedi 12 et dimanche 13 octobre au pôle universitaire d'Eure-et-Loir, 21, rue de Loigny-la-Bataille. Entrée gratuite.

Programme complet sur:

centre-sciences.org
et fetedelascience.fr
Renseignements:
02 38 77 11 06 / djamel.hellal@centre-sciences.fr
Certaines animations nécessitent une inscription sur place.

► Mardis de la science

Le thème de conférence du mardi 8 octobre sera consacré au « Réchauffement climatique : quoi de neuf sous le soleil ? ». Le professeur Thierry Dudok de Wit, enseignant-chercheur en physique spatiale à l'Université d'Orléans, réalisera une rétrospective du climat depuis la Renaissance, étudiera ses mécanismes et montrera leurs effets sur le climat actuel.

► Mardis de la science,

le 8 octobre à 20h30 au pôle universitaire d'Eure-et-Loir.

Les œuvres voyagent...

Dans les missions dévolues au musée des Beaux-Arts, labélisé « musée de France », la diffusion de l'art et de la connaissance est concrétisée par le prêt d'œuvres des collections à différentes expositions organisées en France et à l'étranger.



L'Enfant de chœur, de Chaïm Soutine



Sainte Cécile, de Paul Sérusier

À Chartres, les tableaux du musée des Beaux-Arts aiment voyager ! Particuliers ou professionnels sont susceptibles d'emprunter des œuvres pour leur domicile ou lieu de travail mais saviez-vous qu'elles traversent aussi les frontières ? *La Sainte Cécile* de Paul Sérusier, prêtée l'année dernière au musée d'Astana (Kazakhstan), les objets ethnographiques extra-européens à l'exposition « Jack London dans les mers du sud » et le tableau de Chaïm Soutine *L'Enfant de chœur*, présenté dans le cadre de l'exposition « Rendez-vous à Paris » cet automne au Louvre Abou Dhabi, sont les

ambassadeurs du musée et démontrent la richesse et l'intérêt des collections. « *La diffusion des œuvres est une des missions principales du musée et permet d'intégrer un réseau important, rappelle Philippe Bihouée, attaché de conservation au musée. Nous organisons régulièrement des expositions donc il est normal d'être prêteur pour pouvoir emprunter.* » Notons que le musée de Chartres a participé à des expositions telles « *Paris romantique, 1815-1848* » présentée au Petit Palais à Paris, ou « *L'homme au masque de fer* » au musée de la Mer à Cannes cet été.

Objet du mois

Le fonds graphique du musée des Beaux-Arts de Chartres conserve environ 3 500 œuvres (dessins, aquarelles, gouaches, pastels...). Il fut constitué essentiellement par les importants dons et legs des XIX et XX^e siècles puis enrichi par quelques acquisitions.

Trois têtes de jeunes filles

Charles-Joseph Natoire (1700-1777)
Pierre noire, sanguine, rehauts de craie

Don de M. Moreau en 1874, inv. 3665



Hormis les fonds Louis-Joseph Bouge et Henri Navarre, la collection présente un grand nombre de dessins de l'école française du XVI^e siècle au début du XX^e. Les œuvres les plus anciennes comptent quelques grands noms tels que Charles Lebrun, Robert Nanteuil, François Boucher, Charles-Joseph Natoire, Jean-Honoré Fragonard et Simon-Mathurin Lantara. Il faut également préciser la présence de dessins de l'école italienne et des écoles du Nord.

Pour le XIX^e siècle, notons la présence d'œuvres de Jean-Auguste-Dominique Ingres, d'Anne-Louis de Girodet-Trioson, d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc et une série de paysages de François-Edouard Bertin.

Nous vous présentons ce mois un dessin de Charles-Joseph Natoire (1700-1777) représentant trois têtes de jeunes filles, réalisé à la pierre noire et à la sanguine avec des rehauts de craie. Il est probablement une étude pour la réalisation d'un tableau. L'élégance et la fluidité du trait magnifient la grâce délicate des modèles féminins. Ce dessin, de par le traitement du graphisme, est caractéristique de l'esthétique rococo de cette période de l'art français du XVIII^e siècle.

Lauréat du premier prix de peinture en 1721, Charles-Joseph Natoire séjourne une première fois à Rome de 1723 à 1729. Reçu académicien en 1734, il se consacre dès lors à la grande décoration issue de la tradition baroque du XVIII^e siècle. Nommé en 1751 directeur de l'Académie de France à Rome, il y demeure jusqu'à sa mort en 1777.

► Les jeudis au musée

La basilique et la colline de Vézelay patrimoine mondial, par Guy Lobrichon, historien médiéviste.
Jeudi 3 octobre à 18 h.



La cathédrale de Chartres, par Gilles Fresson, intendant de Notre-Dame.
Jeudi 10 octobre à 18 h.



Cycle de trois conférences (1/3) : l'arrivée de la Renaissance dans les châteaux français, par Fabrice Conan, historien d'art.
Jeudi 17 octobre à 18 h

Cycle de trois conférences (2/3) : l'arrivée de la Renaissance dans les châteaux français, par Fabrice Conan, historien d'art.
Jeudi 24 octobre à 18 h.

► Musique au musée

Couleurs doubles, une conversation entre clavecin et piano (Couperin, Bach, Bartók, Ligeti).
Par Irène Assayag et Lydia Tanguy.

Conservatoire de musique et de danse.
Tarifs : 6 et 10 €. Réservations : 02 36 67 30 70.

► Visites au musée

Le cadeau de l'évêque, par Anne Chevé.
Samedi 19 octobre à 11 h.
Tarif : 5 €.

Réservation : 06 60 67 53 66.

Visite commentée de l'exposition « Regards sur la cathédrale »



dimanche 27 octobre à 15 h 30.
Tarifs : 2, 50 € et 5 €. Inscription conseillée : 02 37 90 45 80.

L'Apostrophe

MÉDIATHÈQUE DE CHARTRES

OUVERTURE
CHAQUE
DIMANCHE
DE 14H À 18H *

Médiathèque L'Apostrophe

1, bd Maurice-Viollette
Tél. 02 37 23 42 00

mediatheque.chartres.fr

* de septembre à juin



CHARTRES

Les séries TV, une histoire à suivre...

Populaires, addictives, éclectiques, les séries télé font parler d'elles. Abordant des sujets et des univers très variés, elles sont aujourd'hui bien ancrées dans le paysage culturel. Jusqu'au mois de décembre, L'Apostrophe et la bibliothèque Louis-Aragon les mettent en valeur avec projections, conférences, quiz et une sélection de romans adaptés à l'écran.



Les séries sont nées en même temps que la télévision. Le rendez-vous quotidien que le petit écran instaurait avec son public était propice aux histoires au long cours; de vrais compagnonnages ont donc commencé à se nouer entre le téléspectateur et ses

héros favoris. Quel que soit leur genre, elles se sont imposées petit à petit avant de devenir un phénomène mondial depuis une vingtaine d'années. Chaque génération a grandi avec sa série « culte » : populaires ou plus exigeantes, elles réunissent toujours davantage de fans. Jusqu'en décembre, la

médiathèque L'Apostrophe et la bibliothèque Louis-Aragon proposent des activités et animations liées à cet univers :

• Génériquement vôtre

Sélection de musique indissociable de leur série.

Samedi 5 octobre, 14 h 30,
L'Apostrophe. Inscription à l'espace Musique et cinéma.

• Épisodes 1

Diffusion en continu du premier épisode de cinq séries choisies par les bibliothécaires.

Samedi 12 octobre, de 14 h à 18 h, L'Apostrophe.

• Dans l'épisode précédent : 70 ans de séries télé.

Conférence de Pierre Langlais, journaliste à Téléràma.

Samedi 19 octobre, 15 h 30,
auditorium de L'Apostrophe.

• Jamais sans ma série

Jeu-découverte en famille animé par les bibliothécaires.

Mardi 22 octobre, 14 h 30
à la bibliothèque Louis-Aragon.

• Belle et Sébastien

Diffusion des deux premiers épisodes.

Jeudi 24 octobre, 15 h 30,
auditorium de L'Apostrophe.



Les grands projets du conservatoire

En complément de la présentation de la saison, publiée dans le précédent numéro de *Votre Ville*, Hervé Guignier, le directeur du conservatoire de musique et de danse, a mis l'accent sur un certain nombre d'initiatives et d'événements lors d'un point presse, mi-septembre.



Hervé Guignier, directeur du conservatoire

Hervé Guignier s'est d'abord félicité d'enregistrer une hausse du nombre des inscriptions, passées de 623 l'an dernier à 708 cette année. Parmi les nouveaux rendez-vous de cette saison, il a mis en avant les « *cartes blanches aux jeunes talents* » qui offriront à des élèves du troisième cycle d'investir le musée des Beaux-Arts pour quatre rendez-vous, dans le cadre des jeudis du musée, devant un public différent des habituels parents d'élèves.

Deux master class seront organisées en janvier et février. Orientée jazz, la première, le jeudi 30 janvier, accueillera le chef d'orchestre, pianiste et multi-instrumentiste Stan Laferrière, sommité dans le monde des big bands et des arrangements. Avec un premier temps consacré au jeu en petite formation suivi, c'est une première, d'une session big band pour un travail spécifique en grande formation. La seconde aura lieu le samedi 8 février avec Claire Désert, grande pianiste concertiste, professeur au Conservatoire national de Paris. Elle fera travailler trois élèves de Chartres en cycle spécialisé qui passent leurs diplômes d'études

musicales en mars prochain. Deux élèves du conservatoire de Blois y participeront également. Ces master class seront ouvertes au public. « *Plus il y aura de monde pour écouter, mieux c'est !* », dit Hervé Guignier.

Ouverture et échange

« *Le conservatoire fait par ailleurs sa réapparition dans la programmation du théâtre, annonce ce dernier. C'était un souhait de sortir de nos murs, de recréer du lien avec toutes les structures culturelles de la ville : le théâtre donc mais aussi le musée des Beaux-Arts, la cathédrale, la salle Doussineau, la médiathèque et la collégiale Saint-André, où l'Harmonie municipale commémorera le 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale avec un programme varié autour de grands compositeurs anglais, russes, américains et français.* »

Dans le cadre de l'Education artistique et culturelle (EAC) dès le plus jeune âge, des classes d'éveil en musique et en danse sont rouvertes cette année pour les enfants à partir de la moyenne section de maternelle. « *Un éveil ludique, sensoriel, vocal et corporel* », explique Hervé Guignier. Lequel a aussi évoqué aussi une opération de prévention auditive menée par l'association Audition solidarité, qui sensibilise chaque année dans les conservatoires et les écoles de musique plus de 500 000 musiciens à prendre soin de leurs oreilles.

Le vendredi 5 juin, dans un but d'ouverture et d'échange, tous les élèves bénéficiaires du programme de l'EAC et leurs parents seront conviés à découvrir le conservatoire. « *Le lieu est un peu trop sacralisé, explique Hervé Guignier. Beaucoup de gens se disent qu'il ne leur est pas accessible et ne le connaissent même pas. L'idée, c'est vraiment d'accueillir plus de visiteurs.* »

La saison se clôturera le vendredi 26 juin avec une grande fête musicale dans l'enceinte du cloître des Cordeliers.

THÉÂTRE DE CHARTRES

photo: Bernard Richebe



Le Prénom

RICHARD III

**Jusqu'au 20 octobre : jeudi,
vendredi et samedi à 20 h 30
et dimanche à 17 h**

*De Carmelo Bene, d'après
William Shakespeare
Mise en scène et scénographie
Emmanuel Ray*

Théâtre, à partir de 14 ans
Salle Doussineau
Tarif : 17 € (plein) et 11 € (réduit)
Après Caligula et Peau d'âne,
le Théâtre de Chartres poursuit
son soutien à la compagnie
du Théâtre en pièces et à son
metteur en scène Emmanuel
Ray, pour cette adaptation par
l'Italien Carmelo Bene du Richard
III de William Shakespeare.
Laissez-vous tenter par cette
adaptation qui vous permettra
de voir sous un angle nouveau
ce mythe incontournable du
théâtre.

LE PRENOM

Vendredi 11 octobre à 20 h 30

*Texte Matthieu Delaporte et
Alexandre de la Patellière*

Mise en scène Bernard Murat
Théâtre, à partir de 12 ans
Grande salle

Tarif A+

Cat. 1 : plein 44 € / réduit 39 €
Cat. 2 : plein 42 € / réduit 38 €
Cat. 3 : 37 €

Après un véritable triomphe sur les
planches parisiennes avec plus
de 250 représentations et une
adaptation cinématographique
(couronnée de deux Césars) vue
par trois millions de spectateurs,
Le Prénom, est devenue une pièce
culte ! Elle débute cette saison une
tournée inédite avec de nouvelles
recrues, et non des moindres,
comme Florent Peyre ou Jonathan
Lambert, qui n'ont rien à envier aux
précédentes équipes !

photo: L'ange face à la mer / Céline Gaille



Wapiti Waves

TABLE-RONDE « 1^{ER} ROMAN » PHILIPPE KRHAJAC

Samedi 12 octobre à 11h

Gratuit sur réservation
au 02 37 23 49 79

Pour cette table-ronde, Philippe
Krhajac s'entoure de trois auteurs
de premiers romans comme lui.
Ils se confieront sur leur première
expérience, avec tout ce que
ces débuts emportent d'énergie
et d'étonnements, entre l'envie
de tout donner et le doute de la
légitimité de l'écrivain.

WAPITI WAVES

Mardi 15 octobre à 20 h 30

Texte Martinage

Mise en scène Patrice Douchet

Théâtre et musique, à partir de
12 ans. Grande salle. Tarif C.

Cat. 1 : plein 17 € / réduit 11 €
Cat. 2 : plein 15 € / réduit 9 €



photo: JP Loyer

Cerebro



photo: Veronique Vercheval

La Convivialité

Wapiti Waves, c'est l'histoire d'une rencontre entre une autrice et un metteur en scène. Patrice Douchet cherchait une plume pour parler des « figures du refus » dans la jeunesse d'aujourd'hui. A qui et à quoi dit-elle « non » ? Quels rêves porte-t-elle ? Les paroles de cette jeunesse, combatives ou résignées, altruistes ou autocrates, déboussolées, drôles ou provocatrices s'entrecroisent. *Wapiti Waves* est une fable moderne dont la volonté est de faire rire des travers de l'engagement idéaliste et des doutes de la jeunesse.

CEREBRO

Judi 17 octobre à 20 h 30

Conception, interprétation, scénographie Matthieu Villatelle

Mise en scène, co-écriture
Kurt Demey

Théâtre | Mentalisme, à partir de 12 ans | Attention, ce n'est pas un spectacle jeune public ! Grande salle. Tarif C.

Cat. 1 : plein 17 € / réduit 11 €

Cat. 2 : plein 15 € / réduit 9 €

Si vous ne savez pas comment fonctionne votre cerveau, d'autres se chargeront de le faire fonctionner pour vous ! *Cerebro* a pour but de sensibiliser les spectateurs aux techniques de manipulation. Il se présente comme une conférence dévoilant un programme de développement des capacités mentales. Spectacle interactif de magie mentale, *Cerebro* nous place au cœur d'expériences surprenantes, pour nous faire découvrir des capacités insoupçonnées.

LA CONVIVIALITE

Vendredi 18 octobre à 20 h 30

Conception et écriture Arnaud Hoedt et Jérôme Piron / Chantal & Bernadette

Théâtre, conférence-spectacle, à partir de 14 ans

Grande salle

Tarif BCat. 1 : plein 27 € / réduit 18 €

Cat. 2 : plein 25 € / réduit 17 €

Cat. 3 : 16 €

Vous avez toujours rêvé de tout savoir sur l'invariabilité du participe passé des verbes qui utilisent l'auxiliaire « avoir » en fonction de la position du complément dans la phrase ? À moins que vous ne soyez de ceux qui sont convaincus du vrai potentiel comique de l'Académie Française ? Si vous êtes curieux d'en connaître plus sur l'histoire chaotique de la langue française, ce moment de convivialité est fait pour vous !

RESIDENCE D'AUTEUR PHILIPPE KRHAJAC

Lundi 21, mardi 22, jeudi 24, vendredi 25, lundi 28 et mardi 29 octobre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h au Théâtre.

Atelier d'écriture

« L'autobiographie dans le roman » :

Il s'agira de découvrir comment le fait autobiographique peut, en s'inscrivant dans le livre, en devenant écriture, être revécu, transposé et finalement transformé en donnant les couleurs, le son, le rythme d'une nouvelle réalité.

Gratuits et ouverts à tous. 15 participants maximum.

Inscription indispensable : amelie.girard@theatredechartres.fr. Tél. 02 37 23 42 96.

► Renseignements et réservations sur www.theatredechartres.fr ; billetterie@theatredechartres.fr et au 02 37 23 42 79.

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE PORTAIL SUD

► Réservations :
02 37 36 33 06. www.theatreportailsud.com. Tarifs : 13 et 17 €.



LE CŒUR AU MÊME ENDROIT

Du jeudi 3 au samedi 19 octobre : jeudis, vendredis et samedis à 21 h, et samedis 12 et 19 à 17 h.

De Christophe Peyroux. Avec Virginie Lange et Christophe Peyroux. Mise en scène de Bruno Banon.

Une femme qui ne croit plus aux contes de fées fait passer des auditions pour son piano bar et rencontre un homme sûr de son pouvoir de séduction. Arrivera-t-il à décrocher le rôle qui pourrait le tirer d'affaire ? Est-elle vraiment à la recherche d'un chanteur ? Une rencontre qui aurait dû se faire il y a bien longtemps. Ces deux êtres à qui il manque une partie d'eux-mêmes sauront-ils avoir le cœur au même endroit ? Quoi qu'il en soit, cette journée pourrait bien changer leurs vies.

FABRICE LUCHINI ET MOI

Du jeudi 24 octobre au samedi 16 novembre.

De et avec Olivier Sauton.

Olivier Sauton est un jeune homme qui rêve de devenir comédien. Obsédé par la gloire et les conquêtes féminines, la culture lui est totalement imperméable. Une nuit, le hasard le fait tomber nez à nez avec son idole, Fabrice Luchini. Culotté, il lui demande de devenir son professeur. D'abord réticent, celui-ci accepte et va prodiguer au jeune homme trois leçons de théâtre aux allures de leçons de vie. Bien plus qu'un seul en scène, ce spectacle est une pièce de théâtre à deux personnages interprétés par un seul comédien. Véritable tour de passe-passe, Olivier Sauton se mue en Fabrice Luchini avec une aisance remarquable ; on assiste à un

LA FAMEUSE INVASION DE LA SICILE PAR LES OURS

Lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 octobre à 10 h 30 et 14 h 30.

De Dino Buzzati. Avec Célyne Baudino et Benoît Miaule.

Tout commence le jour où Tonin, le fils du roi des ours est enlevé par les chasseurs dans les montagnes de Sicile. Pro tant de l'hiver qui menace son peuple de la famine, le roi décide d'envahir la plaine où habitent les hommes. Avec l'aide de son armée et d'un magicien, il réussit à vaincre et à retrouver Tonin. Mais il comprend vite que le peuple des ours n'est pas fait pour vivre au pays des hommes.

RICHARD III

Jusqu'au 20 octobre : jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30 et dimanche à 17 h

De Carmelo Bene, d'après William Shakespeare

Mise en scène et scénographie Emmanuel Ray

Théâtre, à partir de 14 ans

Salle Doussineau

Après Caligula et Peau d'âne, le Théâtre de Chartres poursuit son soutien à la compagnie du Théâtre en pièces et à son metteur en scène Emmanuel Ray, pour cette adaptation par l'Italien Carmelo Bene du Richard III de William Shakespeare. Laissez-vous tenter par cette adaptation qui vous permettra de voir sous un angle nouveau ce mythe incontournable du théâtre.



THÉÂTRE EN PIÈCES

► Théâtre de Poche –
Abbaye Saint-Brice,
2 rue Georges-Brassens.
Tél. 02 37 33 02 10 ;
theatre-en-pieces.fr ;
theatre-en-pieces@
wanadoo.fr
Tarif : 17 € (plein)
et 11 € (réduit).

FRED NEVCHÉ

Vendredi 4 octobre à 20 h 30.

Concert.

C'est à l'occasion de la sortie de son nouvel album *Valdevaqueros* que l'auteur compositeur et chanteur Fred Nevché entamera une nouvelle tournée. Faussement mélancoliques, les chansons de ce disque aux arrangements synthétiques et minimaux (Simon Henner / French 79, Martin Mey), abolissent les frontières entre chanson, poésie et longue plage électronique. *Valdevaqueros* est le nom d'une plage de sable fin, infinie, d'Andalousie, cerclée par les dunes longeant la Costa de la Luz, où le vent jamais ne cesse de souffler. Comme en écho, Fred Nevché y déploie, de son timbre si particulier et au gré de ses révolutions intérieures, un amour implacable de la vie...



THÉÂTRE DU SEUIL

► Renseignements
07 64 27 93 47.
Réservations :
www.theatreduseuil.
com ou info.theatre-du-
seuil@wanadoo.fr
Tarifs : 15 et 20 €.

REPRISE DES ATELIERS

Théâtre adultes le mardi de 20 h à 22 h 30 : 345 €/an

Théâtre adultes cours supplémentaires à partir du second trimestre
Coaching individuel et collectif

Théâtre 14 -17 ans le mardi de 18 h 15 à 19 h 55 : 255 €/an

Théâtre 10-13 ans le mercredi de 16 h 50 à 18 h 15 : 240 €/an

Théâtre 7- 9 ans le mercredi de 15 h 45 à 16 h 45 : 225 €/an

Les Samedis musicaux en concert



Bart van Oort et Petra Somlai présenteront un programme allant de Mozart à Beethoven, en solo et en duo sur un piano-

forte d'époque. Bart van Oort a une large discographie à son actif, rayonne dans le monde entier et enseigne la musique ancienne au conservatoire royal de La Haye (Pays-Bas). Petra Somlai nous vient de Hongrie où elle a fait une partie de ses études, avant de poursuivre en Angleterre et aux Pays-Bas. Elle a déjà récolté plusieurs prix dans des concours internationaux de

musique ancienne.

► Samedi 19 octobre à 17 h 30, chapelle de la Congrégations des sœurs de saint-Paul, rue Saint-Jacques.
Tarifs: 14 et 20 €. Gratuit pour les moins de 12 ans et pour les élèves du conservatoire et des écoles de musique de moins de 18 ans.

Réservations:
www.samedismusicaux.fr
et 06 26 07 66 13. Le concert sera suivi par un stage sur piano-forte les 21 et 22 octobre.
Inscription :
07 86 13 32 04.

La musique classique s'invite à Chartres

Organisés avec le soutien de la Ville de Chartres et du département d'Eure-et-Loir, les Moments lyriques de Chartres et d'Eure-et-Loir reviennent ce mois-ci. À Chartres, Haydn et Mozart, deux génies s'invitent à la cathédrale vendredi 4 octobre à 20 h 45. Ce concert, avec chœur et orchestre sous la direction de Pierre-Michel Durand, proposera un concerto pour trompette

d'Haydn et une grande messe en ut mineur de Mozart.

Avec Les P'tits moments lyriques, la musique classique part désormais à la rencontre des plus jeunes. Samedi 5 octobre à 11 h, Discor'dances sera proposé à la médiathèque L'Apostrophe de Chartres (réservation obligatoire). Un spectacle interactif mise en scène par Florence Alayrac.

► Les Moments lyriques de Chartres et d'Eure-et-Loir. Concert à la cathédrale, tarif de 10 à 30 euros selon placement. Spectacle à la médiathèque, gratuit et sur réservation. Renseignements et réservations: 02 37 84 0114. Site Internet: moments-lyriques.com



LE PROGRAMME D'OCTOBRE



**Mardi 1^{er} octobre
à 20 h 30**
au cinéma Les Enfants
du Paradis

CES LIENS INVISIBLES

Soirée-débat en
présence de la
réalisatrice :
les secrets de famille et
la psychogénéalogie.
Tarif réduit avec la carte
ciné-clap.

Trois quêtes : afin de
ne plus subir leurs vies,
trois personnes partent
à la recherche de
leurs secrets de famille
(transmis de générations
en générations par
l'inconscient). Ce film
montre qu'il est essentiel
de s'approprier sa juste
place dans une famille
pour trouver sa place
dans la société et qu'il est
possible, avec les bonnes
clés, de reprendre son
destin en main.



**Vendredi 4 octobre
à 20 h 30**
au cinéma Les Enfants
du Paradis

FÊTE DU CINÉ- MA D'ANIMA- TION

Une sélection de huit
courts métrages
d'animation inédits
qui présente une
variété de techniques
et de thématiques
pour un panorama
de l'animation
contemporaine.

Films soutenus à la
production par Ciclic-
Région Centre-Val de
Loire. Programme pour
tout public, à partir de
12 ans. La projection
sera accompagnée
d'une rencontre avec
la réalisatrice Marion
Lacourt. Partenariat
Enfants du Paradis/Ciné-
Clap/Ciclic ; tarif réduit
avec la carte ciné-clap.



**Mardi 8 octobre
à 20 h 30**
à la médiathèque
l'Apostrophe

LES ENCHAÎNÉS

Alfred Hitchcock (États-
Unis, 1948, 1 h 42, vostfr)
avec Cary Grant, Ingrid
Bergman

Alicia, fille d'un espion
nazi, mène une vie
dépravée. Devlin lui
propose de travailler
pour les États-Unis afin
de réhabiliter son nom.
Elle épouse donc un
ancien ami de son père
afin de l'espionner.



**Jeudi 17 octobre
à 20 h 30**
au cinéma Les Enfants
du Paradis

BREAKING AWAY

Peter Yates (États-Unis
1980, 1 h 40, vostfr)
Séance ciné-culte ; tarif
réduit avec la carte
ciné-clap.

A Bloomington, petite
ville de l'Indiana, quatre
adolescents issus de la
classe ouvrière trompent
leur ennui entre
baignades dans une
carrière abandonnée,
bagarres et drague. L'un
d'entre eux, passionné
par le cyclisme et
l'Italie, va participer à
une course le mettant
en rivalité avec des
étudiants issus des
milieux plus favorisés...

► L'adhésion à l'association Ciné-Clap

(20 € pour l'année 2019-2020, 10 € pour les moins
de 25 ans) permet d'assister gratuitement à
l'ensemble des projections à la médiathèque.
En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à
un tarif préférentiel aux séances labélisées «
Cinéophile » au cinéma Les Enfants du Paradis.
Ciné-Clap : 02 37 28 28 87, www.cine-clap.com

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 10 SEPTEMBRE 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Monsieur Jos   ROLO Secr  taire de s  ance,

Etaient pr  sents : Mme Elisabeth BARRAULT, Mme Kenza BENYAHIA, M. Guillaume BONNET, M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Maria CHEDEVILLE-JEBLI, M. Alain CONTREPOIS, Mme Genevi  ve CRESSAN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, M. David LEBON, M. Alain MALET, M. Fran  ck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA (   partir de la d  lib  ration n  1), Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, M. Boris PROVOST, M. Jos   ROLO, M. Michel TEILLEUX (   partir de la d  lib  ration n  1), Mme Agn  s VENTURA (   partir de la d  lib  ration n  1), Monsieur Yves NAUDIN (   partir de la d  lib  ration n  10), Madame B  n  dicte MOREL (   partir de la d  lib  ration n  20).

Etaient repr  sent  s : Madame Monique KOPFER par pouvoir    M. David LEBON, Mme C  line DEVENDER par pouvoir    Mme Karine DORANGE, M. Laurent LHUILLERY par pouvoir    M. Fran  ck MASSELUS, Monsieur Yves NAUDIN par pouvoir    M. Alain MALET (jusqu'   la d  lib  ration n  9), Mme B  n  dicte MOREL par pouvoir    Mme Janine MILON (jusqu'   la d  lib  ration n  19), M. Alain PIERRAT par pouvoir    Mme Dominique DUTARTRE, Mme Nad  ge GAUJARD par pouvoir    M. Guillaume BONNET, Mme Josette BERENFELD par pouvoir    M. Boris PROVOST, Mme Isabelle VINCENT par pouvoir    M. Alain CONTREPOIS.

Etaient excus  s : Mme Fran  oise FERRONNIERE, M. Murat YASAR.

Etaient absents : Mme Sandra RENDA, M. S  bastien TENAILLON.

Le proc  s-verbal de la s  ance du conseil municipal du 20 juin 2019 a   t   vot      l'unanimit  , 5 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote. Point sur la rentr  e scolaire 2019

FINANCES ET PROSPECTIVE

1 D  cision modificative n   2 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, apr  s en avoir d  lib  r  ,    l'unanimit  

APPROUVE la d  cision modificative n  2 2019 pour le budget principal.

2 Cessions effectu  es par ou au profit de la Ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, apr  s en avoir d  lib  r  ,

  b  r  ,    l'unanimit  

ACCEPTE les op  rations comptables et les pr  visions budg  taires li  es    des cessions    l'euro symbolique de terrains de la Ville de Chartres ;

APPROUVE le principe de la vente par la Ville des v  hicules vis  s dans l'annexe    l'Euro symbolique par bien ;

PRECISE que les v  hicules ou biens concern  s, viendront rejoindre le parc des moyens mutualis  s permettant ainsi aux services - travaillant pour les deux collectivit  s - de disposer des   quipements n  cessaires ; ces biens seront dor  navant dans le patrimoine de Chartres M  tropole.

AUTORISE le Maire ou son repr  sentant    signer les actes li  s    ces dossiers.

3 Ventes de valeurs d  tenues par la Ville de Chartres dans le cadre d'un compte de titres

LE CONSEIL MUNICIPAL, apr  s en avoir d  lib  r  ,    l'unanimit  

APPROUVE le principe de vendre les actions, obligations, fran  aises ou   trang  res d  tenues par la Ville de Chartres dans le cadre de son compte n  28014008214 ;

Code valeur	D��signation	quantit��
FR0012223535	SG OBLIG. Revenus annuels FCP 3DEC	23,875
050018235786	CHINE SULLI HOUROLUANG	35
JUS023161022	E. EDON MOBIL	224
CA136451003	E.CANADIAN PACIFIC RAILWAY	75
CA2920501047	E.ENCANA	204
LU1400636005	ALL BEST SYVOLIO PT EUR 3DEC	0,06
CA13780R1091	E.CANOE EIT INCOME TRUST UNITS D.	45

PRECISE que le d  tail des valeurs est le suivant :

AUTORISE le Maire ou son repr  sentant    signer les actes li  s et notamment les formulaires de passation d'ordre pour chacune de valeurs    vendre ;

ACCEPTE que les 35 obligations chinoises r  f  renc  es soient sorties du portefeuille m  me si ces derni  res devaient   tre invendable ;

AUTORISE la cl  ture du compte titres n  28014008214 ;

RAPPELLE que les services de la Direction d  partementale des finances publiques et la Tr  sorerie de Chartres M  tropole ont   t   associ  s dans cette proc  dure. Le comptable public de Chartres M  tropole a donn   son avis favorable le 16 juillet 2019.

4 Convention relative au non reversement des recettes issues des forfaits post stationnement pour 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, apr  s en avoir d  lib  r  ,

  b  r  ,    l'unanimit  

APPROUVE le principe de la convention de non reversement    Chartres M  tropole des ressources per  ues du Forfait Post Stationnement (FPS) 2019 et pour les raisons   voqu  es dans le document ;

AUTORISE le Maire ou son repr  sentant    signer la convention pour 2019 et les actes li  s ;

PRECISE que les ressources FPS seront collect  es par la Ville de Chartres et qu'elle pourra les utiliser comme le pr  cise la convention ou la r  glementation en vigueur.

5 Groupement de commandes pour la r  alisation de travaux d'entretien et d'am  lioration des espaces publics et priv  s de la voirie de la Ville de Chartres et Chartres M  tropole - avenant n  2.

LE CONSEIL MUNICIPAL, apr  s en avoir d  lib  r  ,    l'unanimit  

APPROUVE l'avenant n  2    la convention portant groupement de commande semi-int  gr   pour la r  alisation de travaux d'entretien et d'am  lioration des espaces publics et priv  s de la voirie de la Ville de Chartres et Chartres M  tropole ayant pour objet de modifier le champ d'intervention pr  vu    l'article 1 de ladite convention.

AUTORISE M. le Maire ou son repr  sentant    signer ledit avenant.

6 Accord-cadre relatif    des prestations compl  mentaires de viabilit   hivernale pour la Ville de Chartres - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, apr  s en avoir d  lib  r  ,    l'unanimit  , 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

D��signation	Entreprise retenue	Montant
Prestations compl��mentaires de viabilit�� hivernale pour la Ville de Chartres	COPIROUTE - VINCI AUTOROUTES Centre d'exploitation de Thivars Route nationale 10 28630 THIVARS	Montant estimatif : 80 000 �� HT par p��riode d'ex��cution

AUTORISE M. le Maire ou son repr  sentant    signer l'accord-cadre suivant :

7 Maintenance pr  ventive et corrective des   quipements de secours incendie - relance du lot n  1 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, apr  s en avoir d  lib  r  ,    l'unanimit  

D��signation	Entreprise retenue	Montant
Maintenance pr��ventive et corrective des ��quipements de secours incendie et notamment Relance du lot n��1 : Autres ��quipements de secours incendie de la Ville de Chartres, de Chartres M��tropole, du CCAS de la Ville de Chartres et de Chartres Am��nagement	SAVPRO SAS 26, rue du Ch��teau d'Eau 78360 MONTESSON	Montant estimatif de 55 000,00 �� HT par p��riode d'ex��cution

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

8 Sente des Chenets – Acquisition d'une partie de parcelle – Consorts MARTEL

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'acquisition par la Ville de Chartres d'une partie de la parcelle cadastrée section BL n° 537, d'une superficie d'environ 68 m² sur laquelle se situe l'emplacement réservé n° 29, située Sente des Chenets, auprès des Consorts MARTEL (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), au prix de 2 100 € ainsi que la reconstruction de la clôture à l'identique.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

9 Cession de deux parcelles – Sentier de la Croix Jumelin – M. André KUBICKI

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la cession de deux parcelles cadastrées section DB n°s 115 d'une superficie de 264 m² et DB n° 372 d'une superficie de 47 m², sises Sentier de la Croix Jumelin à Chartres, au profit de Monsieur André KUBICKI domicilié 20 rue de Rechèvres ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 9 400 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

10 2 rue de la Mare à Boulay – Terrain d'assiette Maison pour Tous de Saint-Chéron – Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions

APPROUVE l'acquisition d'une partie du terrain d'assiette de la Maison pour Tous de Saint-Chéron, cadastrée section BO n° 550, d'une superficie d'environ 1 635 m², sur laquelle est édifiée la Maison pour Tous de Saint-Chéron, auprès de l'Office Public de l'Habitat de Chartres Métropole (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), au prix de 67 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

11 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte de :

- La suppression de deux postes de Gestionnaire des permis de stationnement, à temps complet, relevant du cadre d'emplois des Agents de police municipale (catégorie C),

tégarie C),

- La création d'un poste de Policier municipal à temps complet, relevant du cadre d'emplois des Agents de police municipale (catégorie C),

- La création d'un poste de Technicien accessibilité à temps complet, relevant du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux ou des Rédacteurs territoriaux (catégorie B),

- La création d'un poste d'Agent d'animation au Bureau Information Jeunesse, à temps complet, relevant du cadre d'emplois des Adjoints d'animation (catégorie C),

ADOpte pour ces postes, le maintien du principe du recours au recrutement par voie contractuelle en vertu de l'article 3-2 de la loi 84-53, dans l'hypothèse du recrutement infructueux de fonctionnaire,

ACCEPTE pour ces postes, le principe d'une rémunération fixée par référence à l'un des grades du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondants ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agents recrutés.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

12 Déplacement d'Isabelle VINCENT à l'Assemblée Générale Ordinaire de la FNCC

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le déplacement d'Isabelle VINCENT à l'Assemblée Générale Ordinaire de la FNCC qui s'est tenue le lundi 15 juillet 2019 de 10h à 13h dans les salons de l'hôtel de ville d'Avignon.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par l'élue à l'occasion de ce déplacement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

13 Classes à Horaires Aménagés Musique – Collège Hélène Boucher

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre le Collège Hélène Boucher et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

14 Association ' Orchestre Prométhée ' – Moments Lyriques

de Chartres et d'Eure-et-Loir – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs 2019 entre l'Association « Orchestre Prométhée » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention 2019 à 60 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre l'Association « Orchestre Prométhée » et la Ville ainsi que tous les documents y afférents.

15 Association ENTRACTE – Avenant n°4 à la convention d'objectifs – Subvention complémentaire 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°4 à la convention d'objectifs entre l'Association ENTRACTE et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement complémentaire 2019, à 15 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 à la convention d'objectifs avec l'Association ENTRACTE ainsi que tous les documents afférents.

16 Déplacement de Patrick GEROUDET à la cérémonie de dévoilement du timbre allemand à Spire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le déplacement de Patrick GEROUDET à la cérémonie de dévoilement du timbre allemand représentant la cathédrale de Chartres, à Spire, le 10 octobre 2019.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par l'élue à l'occasion de ce déplacement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

17 Prestation de Service Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant – avenant à la Convention d'Objectifs et de Financement avec la Caf

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant à la Convention d'Objectifs et de Financement entre la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres, qui prend effet au 01/01/2019 jusqu'au 31/12/2021, à l'exception des participations familiales (article 11-2

CONSEIL MUNICIPAL |

de la convention) qui prennent effet au 01/09/2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention définie à cet effet.

18 Contrat de Ville – Protocole d'engagements réciproques et renforcés 2015-2022

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le Protocole d'engagements réciproques et renforcés du contrat de ville de l'agglomération chartreuse jusqu'au 31 décembre 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit protocole et tous documents y afférents, conjointement avec l'Etat, Chartres Métropole et les Villes de Lucé et Mainvilliers.

19 Recyclage des granulats issus des démolitions dans le cadre du renouvellement urbain – Participation de la Ville à l'intervention du CERIB (Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution au titre de l'année 2019 d'une participation d'un montant de 13 000 € au Cerib (Centre d'études et de recherches de l'industrie du béton) dans le cadre du NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain) pour la mise en œuvre d'une action innovante d'économie circulaire concernant les granulats recyclés pour les bétons des nouvelles constructions d'habitat.

AUTORISE le Maire de Chartres ou son représentant à solliciter le versement de la participation de l'ANRU sur cette action.

20 Historial militaire de Chartres et d'Eure-et-Loir – 75ème anniversaire de la libération de Chartres – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 17 600 € à l'association L'Historial Militaire de Chartres et d'Eure-et-Loir dans le cadre de l'organisation des commémorations et festivités du 75ème anniversaire de la libération de Chartres et des 66 communes de l'agglomération qui se sont déroulées du 23 au 26 août 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

21 Secours Populaire Français – 'L'égalité pour tous, l'accès à la citoyenneté !' – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir dé-

libéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 800 € au Secours Populaire Français dans le cadre de l'organisation de la journée « *L'égalité pour tous, l'accès à la citoyenneté !* ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

22 Comité Associatif National Portugais – Fête de la Saint Jean – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3 000 € au Comité Associatif National Portugais dans le cadre de l'organisation de la fête de la Saint Jean, Stade des Bas Bourgs, les 22 et 23 juin 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

23 Chartres BMX – Championnats du Monde – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association Chartres BMX dans le cadre de la participation de cinq de ses pilotes aux championnats du Monde de BMX, qui se sont déroulés à ZOLDER (Belgique) du 21 au 27 juillet 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

24 Conseil Départemental 28 – Convention de partenariat 2019-2020-2021 – Course cycliste Paris-Tours

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat 2019, 2020 et 2021 entre le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir dans le cadre de l'organisation des départs de la course « *Paris-Tours* ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat ainsi que tous les actes afférents.

25 C'Chartres Echecs – Avenant n°4 à la convention d'objectifs – Subvention complémentaire 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE l'avenant n°4 à la convention d'objectifs entre l'Association « *C'Chartres Echecs* » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2019, saison 2018/2019, à 20 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 à la convention

d'objectifs avec l'Association « *C'Chartres Echecs* » ainsi que tout document y afférent.

26 Comité d'Eure-et-Loir de Tennis – Tournoi «Bonne année 2019» – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 10 400 € au Comité d'Eure-et-Loir de Tennis dans le cadre de l'organisation, du 22 novembre au 30 décembre 2019, sur les installations chartreuses, du tournoi Bonne Année 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent

27 Convention de parrainage VM 28000 – C' l'été 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de parrainage avec la société VM 28000 et la Ville de Chartres dans le cadre de C'l'été 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention entre la société VM 28000 et la Ville de Chartres et tout acte y afférent.

28 Convention de parrainage Harmonie Mutuelle – C' l'été 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention de parrainage avec la société Harmonie Mutuelle et la Ville de Chartres dans le cadre de C'l'été 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention entre la société Harmonie Mutuelle et la Ville de Chartres et tout acte y afférent.

29 Guides et scouts d'Europe – Camps d'été – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 900 € à l'association des Guides et Scouts d'Europe dans le cadre des camps d'été organisés à Ecroisnes et au Château du Fou à Vouneuil sur Vienne.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

30 Convention de mise à disposition d'intervenants extérieurs, des installations sportives et des transports pour les écoles primaires

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention de mise à disposition avec l'Education National et la Ville de Chartres pour l'année scolaire 2019/2020

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

31 Opération ravalement de façades – Attribution de subventions

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'attribution d'une subvention à Monsieur LESTER d'un montant de 30 393 € pour les travaux effectués au 13 bis place du Cygne dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

APPROUVE l'attribution d'une subvention à la copropriété Sain Augustin d'un montant de 7 276 € pour les travaux effectués au 16 rue des Grenets dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

APPROUVE l'attribution d'une subvention à la SCI CIDE représentée par Monsieur VRAIN d'un montant de 4 093 € pour les travaux effectués au 7-9 place des Halles dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

32 Aménagement rue des Petites Filles Dieu – Participation financière du Conseil Départemental – Convention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de participation financière entre le conseil départemental d'Eure et Loir et la commune de Chartres pour les travaux de requalification complète de la rue des Petites Filles Dieu.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

PERMET les paiements des dépenses concernées et la prise en compte de ces éléments pour la déclaration de FCTVA de la ville de Chartres.

PRECISE que les crédits sont prévus dans le budget 2019 (458140 822 EXTE et 2152 822 19-122 EXTE)

33 Convention concession de service public fourrière automobile – choix du concessionnaire – approbation- autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le rapport de présentation du Maire en vue de l'attribution de la concession de service public relative à l'activité fourrière automobile ;

APPROUVE le choix de la société DEP EXPRESS 78 sous l'enseigne DEPANN 2000

dont le siège social se trouve Rue Antonins – ZAC de l'Île de France à ABLIS (78660) en qualité de concessionnaire pour la gestion de l'activité fourrière automobile pour une durée de 4 ans soit du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2023 et dans les conditions de l'offre du concessionnaire ;

APPROUVE la convention de concession pour l'exploitation de l'activité fourrière automobile et ses annexes ;

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et ses annexes.

34 Schéma de Cohérence Territoriale de Chartres métropole – avis de la ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre

EMET un avis favorable au projet arrêté de SCoT de Chartres métropole.

AUTORISE le Maire ou son représentant à notifier au Président de Chartres métropole le présent avis afin qu'il soit annexé au dossier soumis à enquête publique.

Le Maire,

Jean Pierre GORGES

NOUVEAU SCOT : NE RIEN CHANGER ALORS QUE LA SITUATION SE DÉGRADE

Le Conseil communautaire et le conseil municipal de Chartres ont été amenés à débattre du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale proposé par l'équipe du président de l'agglomération. Les différents documents qui composent le SCOT sont difficiles d'accès au plus grand nombre d'entre vous car techniques ou remplis de phrases assez vagues.

Ce SCOT est un document important car il a des impacts sur votre quotidien. Il fixe les grands principes d'organisation du territoire pour les 20 prochaines années et donc conditionne vos emplois, votre habitat, mais aussi vos conditions de circulation, votre cadre de vie et votre environnement.

Pour les déplacements sur le territoire, vous pouvez le vivre tous les jours avec des embouteillages toujours plus nombreux dans Chartres car il y a de plus en plus d'habitants à habiter dans des villes ou villages sans transports en commun. Le nouveau SCOT, tout comme le précédent, n'impose aucune règle urbanistique réellement contraignante aux communes ! Il ne permet pas d'orienter l'augmentation des constructions de logements prioritairement dans les communes avec une offre de transports en commun, notamment celle ayant l'accès au train ou dans un rayon proche d'une gare. Cela contraindra beaucoup d'habitants à être toujours plus dépendants de leurs voitures et participer malgré eux à la dégradation de leur quotidien comme de l'environnement. Le mouvement des gilets jaunes a démontré que la pauvreté augmente dans la zone qu'on appelle périurbaine de l'agglomération (les villes qui ne sont pas en continuité urbaine de Chartres). En laissant construire toujours plus de logements dans des lieux isolés, on oblige toujours plus de familles à avoir 2 voitures, à supporter des coûts importants en raison de leur éloignement des zones d'emplois, de services publics et de transports collectifs.

Deuxième sujet majeur, le SCOT doit s'inscrire dans une stratégie de développement durable. C'est encore un échec de ce point de vue. En voulant urbaniser 200 ha au nord de Lèves pour le Parc Graals (dont on entend dire que la société qui le porte est en très grande difficulté financière), on détruit des terres agricoles en dehors de la zone urbaine, sur la vallée de l'Eure, pour un intérêt limité notamment en création d'emplois. Et aucun plan de déplacement n'est prévu pour absorber le trafic généré par ce parc de loisirs ! Tout l'est de Chartres, de la place Drouaise jusqu'à Lèves sera bouché. Si la place drouaise est bloquée ce sont tous les boulevards de la place Morard jusqu'à la gare qui le seront aussi ! Après Chartres Capitale de la Lumière, voici Chartres Capitale des embouteillages, quel progrès !

L'équipe dirigeante de l'agglo et de la ville a fait le choix de passer en force à un an des élections municipales en adoptant ce SCOT. Pourquoi voter en force un SCOT qui va dégrader votre qualité de vie, vos finances et l'environnement ?

Le groupe municipal Réinventer Chartres

David Lebon, Sandra Renda, Josette Morin Berenfeld,
Sébastien Tenaillon, Monique Kopfer, Boris Provost.

Suite à la démission de M Denis Barbe de son poste de conseiller municipal, représentant la liste d'opposition *Chartres Insoumise*, et dans l'attente que sa succession se fasse investir et soit officiellement installée au sein du Conseil municipal, cette espace d'expression est laissé vacant.

DISCIPLINA EGENS

Témoignage (accablant) d'une professeur de français exerçant dans un lycée périphérique (comprendre: ni bobo, ni quartier sensible): « *M'dame, y'a 15 lignes, le texte, ça fait beaucoup de écrit!* ». Triste constat qui parle de lui-même: préparant un baccalauréat désormais bradé, nos ados éprouvent les pires difficultés à se concentrer sur un court texte, et plus encore pour l'écrire (sans faute de préférence, mais peut-être est-ce trop demander...). La question que je pose rue de Grenelle est la suivante: comment se fait-il que le niveau dégringole à mesure que les moyens augmentent? En valeur brute, la DIE (Dépense Interne à l'Éducation) par élève est passée de 4860 € en 1980 à 8440 € en 2015¹, soit presque 75 % d'augmentation, pour un résultat catastrophique (12 à 15 % des entrants en sixième lisaient avec de grandes difficultés à la rentrée 2018)². Que s'est-il passé? La réponse se trouve dans la révolution sociétale (et soviétique) que nous vivons depuis les années 1960-1970. L'enseignant n'est plus un maître, un guide, mais un animateur, dont le statut social, de fait, n'a cessé de se dégrader: souvent vêtu comme ses élèves, substituant tout aussi souvent le vouvoiement réciproque (marque d'une distance nécessaire) au tutoiement (qui fait « pote »), l'enseignant perd son prestige, donc son autorité. Conséquence, le métier n'attire plus les têtes de classe (sauf exception), ce qui explique, en partie, l'indigence de l'enseignement public d'aujourd'hui. Le « prof » actuel n'a plus pour rôle de transmettre un savoir, mais de formater les esprits de nos têtes blondes pour en faire de bon petits soldats au service de la bien-pensance bobo-marxiste, incapables de réfléchir par eux-mêmes (« Big Mother » s'en charge). Tous cela au nom d'une égalité qui n'existera jamais (le communisme a essayé, on sait ce qu'il en est advenu...) et d'un esclavage intellectuel camouflé sous le vocable « liberté ». Mais le comble du cynisme est que les défenseurs les plus acharnés de l'école publique se gardent bien d'y mettre leur propre progéniture. Celle-ci se retrouve dans des écoles hors contrat que le quidam de base ne pourra jamais offrir à ses enfants. Une manière hypocrite de conserver la domination d'une oligarchie hors sol complètement déconnectée des besoins du bon peuple...

Bien que le Ministre de l'Éducation Nationale soit le seul membre du Gouvernement à faire son travail (à peu près) correctement, il serait mieux inspiré de redonner au métier d'enseignant son prestige d'antan, afin d'attirer à nouveau l'élite intellectuelle et d'entamer de vraies réformes pour donner à nos enfants de solides bases pour se lancer dans la vie.

« Un pays dont la jeunesse est ignare est un pays vaincu »

Vive la France !

Thibaut Brière-Saunier

Contact: Alliance.Royale28@inmano.com

Twitter: @canardsanstete1

FB: Alliance-Royale-sur-Chartres

1: sources INSEE

2: sources ANLCl

L'approche des élections municipales conduit la Majorité municipale, dans le respect des règles applicables aux campagnes électorales, à suspendre la parution de sa tribune jusqu'aux élections de mars 2020. Merci de votre compréhension.

Les élus de la majorité municipale

Bourse aux jouets

L'association des Familles de France réunit les familles autour de trois principes : éducation, responsabilisation et entraide. Elle organise ce mois-ci sa traditionnelle bourse des jouets et de vêtements au forum de la Madeleine. Les cassettes vidéo ne sont pas acceptées, n'oubliez pas de prévoir des piles pour l'essai des jouets.

Bourse aux jouets, forum de la Madeleine.

Dépôt le lundi 21 octobre de 14 h à 17 h et mardi 22 de 8 h 30 à 10 h 30. Vente le mardi 22 de 15 h à 18 h et le mercredi 23 de 9 h à 17 h. Remboursement et reprise des invendus le jeudi 24 de 14 h 30 à 16 h 30.
Renseignement : 06 09 11 29 45 et familledefrance.chartres@laposte.net.

Concert

Dans le cadre des Mercredis jazz, l'association Improphile organise, avec le soutien de la Ville de Chartres, une soirée jazz avec le trop Palacio. Au programme, Alain Grange (violoncelle), Olivier Cahours (guitare acoustique) et Jean-Jacques Ruhlmann (sax soprano) vous proposent une musique de chambre, classique et traditionnelle, entre jazz européen et américain.

Mercredi 9 octobre, de 19 h à 21 h, bar le Fitzgerald, Hôtel Jehan-de-Beauce, 1 place Sémard. Entrée libre. Restauration sur place. Réservation conseillée au 02 37 21 01 41.

Sclérose en plaques

Le Centre de rééducation fonctionnelle de Beaurouvre organise un week-end d'information et de sensibilisation dédié à la maladie de la sclérose en plaques. Des ateliers, conférences et tables rondes sont proposés à destination des patients, familles et professionnels de la santé, en partenariat notamment avec l'association des familles rurales et Chartres Handisport. Un spectacle de clôture est prévu le samedi.

Vendredi 18 et samedi 19 octobre au foyer Bourgarel, 38 rue des Bas-Menus. Renseignements : etpsep.28.crf@gmail.com; 02 37 91 63 12.

Pour arrêter de fumer

Le Comité d'éducation pour la santé en Eure-et-Loir (CESEL) organise plusieurs réunions en octobre concernant l'arrêt de la cigarette. Lundis 7 et 21 octobre, une rencontre se déroulera sur le thème « Arrêt du tabac, gestion du stress par la relaxation ». Jeudi 17 octobre, une réunion avec une diététicienne est également organisée. Pour y assister, les participants doivent s'inscrire au préalable.

Inscriptions et lieu des réunions : 02 37 30 31 05 ou 07 71 11 22 56.

Renseignement : www.reseau-addictions28.fr, rubrique « Aide à l'arrêt au tabac ».

Pour les comédiens en herbe

Créé en 2010, le Théâtre du Labyrinthe ne cesse de se développer. Il propose des cours pour enfants et adolescents, mais aussi pour adultes, que l'on soit comédien confirmé ou débutant. Par des exercices ludiques, à l'appui de textes classiques ou contemporains, les élèves tentent d'atteindre le lâcher prise qui leur offre le plaisir d'être sur scène, source de confiance en soi. Preuve de ce dynamisme, le Théâtre du Labyrinthe ouvre cette année un atelier adulte complémentaire. Il se tiendra les mardis de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle Gérard-Philipe (1, rue de Bethléem).

Théâtre du Labyrinthe Renseignements : 06 20 66 49 76 ou theatredulabyrinthe@yahoo.fr

Fermeture des bureaux de poste

Les bureaux de poste de Chartres entrent à partir d'octobre dans une démarche de lutte contre les incivilités. Cette démarche est nationale, mais son besoin est confirmé à Chartres par une augmentation importante des incivilités dans tous les bureaux.

Pour y répondre, La Poste a choisi de prendre le temps d'y sensibiliser ses collaborateurs et de les former aux justes réflexes.

Cette formation entraînera, dans un premier temps, la fermeture simultanée des quatre bureaux de poste de Chartres les 13 et 16 octobre matin. Une information sera disponible sur place. D'autres fermetures seront programmées d'ici mai 2020.

Référendum d'initiative partagée

Le Référendum d'initiative partagée est une procédure lancée par le Conseil constitutionnel et le ministère de l'Intérieur. Actuellement, une proposition de loi vise à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris. Elle doit d'abord être soutenue par au moins 1/10^e des électeurs français. La période de soutien est ouverte jusqu'au 12 mars 2020. Si au terme de cette période, le soutien est validé par le Conseil constitutionnel, et si la proposition de loi ne fait pas l'objet d'un examen par le Parlement, le président de la République pourra la soumettre au référendum. Tout électeur inscrit sur les listes électorales peut déposer son soutien sur <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>.

Les électeurs n'ayant pas accès à Internet peuvent déposer leur soutien au Guichet unique. Ils peuvent également le faire enregistrer sur formulaire papier par l'un des agents habilités de ces communes. Si votre enregistrement est validé, vos nom, prénom(s) et commune sur les listes électorales sont inscrits.

Vous pouvez vérifier que votre soutien a été enregistré de plusieurs manières :

- La liste alphabétique des soutiens à une proposition de loi est disponible le site internet dédié ;
- Les électeurs déposant leur soutien directement sur ce site internet peuvent utiliser la fonction de recherche pour vérifier qu'ils ont bien été ;
- Ils peuvent utiliser le numéro de récépissé qui leur est délivré à l'écran au moment de l'enregistrement de leur soutien.

En cas de contestation, le site permet de déposer une réclamation sur la page dédiée. En cas de rejet de sa réclamation, l'électeur peut déposer un recours devant le Conseil constitutionnel par le biais du site.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 21 août 2019, Monsieur le Président de Chartres métropole a prescrit l'ouverture de l'enquête publique afin d'informer le public et de recueillir ses observations relatives à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Chartres métropole. Les dossiers comprenant le projet de SCOT arrêté, les avis des personnes publiques associées et le registre d'observations du public sont consultables dans les mairies des communes de Chartres métropole. Les documents sont disponibles au format papier et sur un poste informatique au guichet unique boulevard Charles ainsi que sur internet : www.chartres-metropole.fr. Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut consulter le dossier et faire part de ses observations : www.registre-dematerialise.fr/1561. Le Tribunal administratif d'Orléans a désigné la commission d'enquête composée de madame Ragey et messieurs Huc et Lansart en tant que commissaires enquêteurs. Elle procédera à l'enquête publique et recevra le public lors des permanences aux jours et horaires suivants : samedi 19 octobre (9 h – 12 h) et mercredi 20 novembre (14 h – 17h) au guichet unique. Le public pourra ainsi en prendre connaissance et consigner ses observations sur les registres, ou bien les adresser par écrit au siège de Chartres métropole à l'adresse suivante :

Commission d'enquête publique Révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Chartres métropole

Hôtel de ville - Place des Halles - 28000 CHARTRES

Ou par voie électronique :

enquete-publique-1561@registre-dematerialise.fr

A l'issue de l'enquête publique, la Communauté d'agglomération de Chartres métropole est l'autorité compétente pour approuver le SCOT de Chartres métropole. Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier. A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête qui seront tenus à la disposition au siège de Chartres métropole et sur internet.

Solution du mois de septembre 2019		A		F	A		R			
		A	S	S	I	S	T	A	N	T
		S	O	N			U	N	I	R
		S	E	M	I	N	A	I	R	E
	C		M	E	M	B	R	E		M
	C	O	C	A		B	R	A	S	S
		T	R	I	L	L	E	S		O
	R	I	O		A	E			A	N
		S	U	B	V	E	N	T	I	O
		A	L	L	E	G	E	S		R
	E	T	A	U		E	T	A	T	I
	T	I		T	A	N		R	A	T
	C	O	T	E	L	E		I	B	E
		N	U	E		R		N	A	S
	S		N	S		A	N	E	T	
	T	E	E		I	L	E		I	R
	O		R	E	V	E	R	S	E	
	C	R		O	R		V	E	R	R
	K		P	R	E	S	I	D	E	N

89^e levée Il écrit, je taxe, tu payes !

Ces deux enveloppes ont plusieurs points communs qui sautent aux yeux, mais aussi quelques différences, plus subtiles, cachées et tarifaires. Mais chacune supporte aussi le poids de l'histoire et des « traditions » postales. Ensemble, partons « à l'attaxe » de ce morceau de notre partition postale...

Non, ce n'est pas la couleur de l'enveloppe qui a fait la taxe ! Ni le fait que toutes deux soient originaires de Chartres (ça, c'est le « *cahier des charges* » de cette chronique !). Si on s'aperçoit qu'elles ont été expédiées par la préfecture, ou un de ses services (Direction de la concurrence et des prix), on brûle... Reste alors, à voir les quatre mots identiques apposés au tampon encreur : « *Simple taxe à percevoir* », mots déclencheurs de cette recherche.

La plus petite enveloppe, d'avril 1977, est la plus loquace : elle indique que c'est une loi du 29 mars 1889 (c'est pas tout jeune !) qui a institué cette taxation. Cette loi autorisait certaines administrations (préfecture, Etat-civil, ...) à expédier des courriers à particuliers en semi-franchise. Un des deux ne payait pas, l'autre, oui ! Et l'autre c'était, vous l'auriez deviné, le destinataire. Mais cette loi lui faisait une fleur : une simple taxe. Alors que le système de taxation habituel se calculait en ajoutant une pénalité, une majoration à l'affranchissement absent, ici on ne réglait que le montant de l'expédition, d'où la « *simple* » taxe.

Le courrier ❶ d'avril 1977, taxé à 1 franc, supporte le prix de la lettre ordinaire de l'époque... et la destinataire de Mainvilliers a donné 1 franc au facteur pour savoir ce que lui voulait son correspondant !

La seconde lettre ❷, expédiée en février 1988, supporte une charge de 2,70 francs. Certes les tarifs avaient augmenté en onze ans, et une lettre s'affranchissait alors à 2,20 francs. Pourquoi 2,70 francs sur l'enveloppe ? Elle devait dépasser les 20 grammes limite. Il fallait alors déboursier 3,70 francs pour l'échelon suivant. Mais cela ne correspond toujours pas ? C'est que le facteur de Dangeau a strictement suivi le règlement. Sans la mention « *LETTRE* », bien visible, ce pli a été considéré comme « *Pli non urgent* ». Et la fiche détaillée des tarifs d'août 1987 indique qu'un courrier non-urgent, supérieur à 20 grammes devait être affranchi à... 2,70 francs. Ouf !



Et toutes ces circonvolutions, ces dispositions font penser à un retour à l'ancien régime de transport du courrier (avant 1849) où c'était le destinataire qui payait le port. Finalement, pas si « *simple* » que ça, cette taxe.

Jean-Francis RESSORT,
Cercle philatélique chartrain

Ce mois-ci - grille 115 - Notre-Dame de l'Unesco

		Monument			Lien Descendrais Références			Pronom Cordes à linge		Installent Piège d'eau
		Bout du bec								
								Sienna Avec précipitation		
		Bougie								
		Qui aiment								
		Circuits pieux								
Ego			Abominable				Cycle			
Architecte			Chapelle				À l'intérieur			
Dévalorisé			Feintera				Chaîne bi-nationale			
Roulis					Frénésie					
Avant devant					Article				Troisième personne	Grimpette à marches
Papote										
					Bordure		De Nantes, par exemple			
					Recousus					
							Épicé Mesure d'aire			
Intervertis						©JFR Août 2019		C'est « VOTRE VILLE »		Gaz
Roi de Perse										
Embêtant										
					Correct					
					Équipa					
					Vieux soleil					
Thé anglais			Pour Brice						Tout au bout d'un pilier	
Prix net			Tremblay							
			Urus							
			Frotta						Dans le cœur	
			Saouler						Résine	
					Ensemble de convives					Frère aîné de Moïse
					Cardinal					
						Sur les ondes				Cube
						Bagnole				Attache
Partie de fusil				Tête blonde	Aride					
Démonstratif				Réfute						
Unité bulgare										
			Article							Débute un effort
			Humé							
			Krypton							
			Coiffure							
			Ouvertures colorées			Entrée de lumière en arrondi				
								Emmène au choeur		

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

Théâtre en Pièces - Théâtre de Chartres

de Carmelo Bene, d'après William Shakespeare

RICHARD III

Salle Doussineau / CHARTRES
du 20 sept. au 20 oct. 2019

Mise en scène et scénographie : Emmanuel Ray
Avec Myriam Jarmache, Stéphanie Lanier, Fabien Moïny,
Mélanie Pichot, Justine Wojtyniak

Réservations et renseignements : Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79 ou Théâtre en Pièces 02 37 33 02 10

WWW.THEATREDECHARTRES.FR

Coproduction et coréalisation : Théâtre de Chartres et Théâtre de Saumur
Projet bénéficiant du Fonds d'insertion pour jeunes Comédiens de l'ESAD - PSP68
N° de dossier d'attribution de la subvention 1102902 2702940 3000940
© 2019 Tous droits réservés - 02 37 23 42 79 - 02 37 33 02 10

